

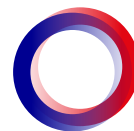


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FACILITÉ
2050

UN OUTIL



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DE CAPITALISATION

JANVIER 23

Capitalisation de la

FACILITÉ
2050

Sommaire

Liste des abbréviations	4
Résumé exécutif	5

PARTIE 1

Pourquoi et comment capitaliser sur la Facilité 2050 ? 9

1. LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS DE LA CAPITALISATION 10

1.1. Contexte de l'étude de capitalisation	10
1.2. Objectifs de la capitalisation	11

2. LA MÉTHODOLOGIE DE CAPITALISATION 11

2.1. Présentation de la méthodologie	11
2.2. Les axes de capitalisation	12
2.3. Les appuis illustratifs	13

PARTIE 2

Le fonctionnement de la Facilité répond-il aux besoins initialement identifiés ? 15

1. LA FACILITÉ, UNE RÉPONSE AUX BESOINS D'ÉLABORATION DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT BAS-CARBONE ET RÉSILIENT 16

1.1. La nécessité d'élaborer des stratégies de développement bas-carbone et résilient à long-terme	16
1.2. L'articulation réussie avec les initiatives de coordination internationale autour des trajectoires bas-carbone	17

2. UN MODE D'INTERVENTION AGILE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FACILITÉ 18

2.1. Les objectifs de la Facilité	18
2.2. Une large diversité d'appuis réalisés ou en cours	19
2.3. Une enveloppe financière dédiée en cours d'exécution sur un périmètre géographique étendu	21
2.4. Une gouvernance de la Facilité organisée autour d'un Comité de Pilotage	23
2.5. Un mode opératoire souple	23

PARTIE 3

Quels sont les axes sur lesquels la Facilité peut capitaliser ?**28****SOMMAIRE > Les axes de capitalisation****30**

1. LA CONSTRUCTION ET L'ANIMATION D'UN DIALOGUE DE POLITIQUES PUBLIQUES	31
1.1. Un dialogue de politiques publiques, fonction des capacités des parties prenantes associées	32
1.2. Un dialogue de politiques publiques à structurer à tous les niveaux de gouvernance	35
1.3. Un dialogue de politiques publiques structuré autour de l'appropriation des enjeux dans le débat public	36
2. LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES LOCALES	37
2.1. Un volet RC systématiquement intégré à la structuration des appuis	37
2.2. Un volet RC qui s'adapte aux besoins et aux capacités des parties prenantes associées	39
2.3. Une collaboration avec le monde de la recherche à conforter	40
3. L'INFLUENCE POUR REHAUSSER L'AMBITION DES PAYS EN TERMES DE DÉCARBONATION ET DE RÉSILIENCE	41
3.1. Un portage politique de haut niveau comme condition de l'ambition des appuis et des stratégies produites	42
3.2. Des appuis techniques de modélisation structurants pour la définition des ambitions nationales	44
3.3. Des appuis techniques sectoriels pour renforcer les ambitions nationales	44
4. L'EFFET LEVIER DES APPUIS DE LA FACILITÉ	47
4.1. Un positionnement reconnu de l'AFD et un potentiel effet levier sur le déclenchement de nouvelles activités	47
4.2. Un réseau d'acteurs mobilisés pour chaque appui, à l'échelle globale et nationale, à structurer	49
5. LA COMPLÉMENTARITÉ DES EFFORTS FINANCÉS PAR LA FACILITÉ AVEC D'AUTRES ACTEURS	50
5.1. Un risque de duplication des appuis à contrôler avec le bénéficiaire	51
5.2. Des effets positifs des partenariats géographiques et thématiques pour l'AFD	52
5.3. Une complémentarité à renforcer pour les appuis orientés sur la mise en œuvre des stratégies	53

PARTIE 4

Quelles recommandations pour l'instruction de la deuxième phase de la Facilité ?**54**

1. LES RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES	56
1.1. Renforcer les appuis autour de trois principales typologies	56
1.2. Renforcer les appuis sectoriels	58
1.3. Systématiser et renforcer le temps dédié aux missions de cadrage en amont des appuis	58
1.4. Encourager l'association des parties prenantes à tous les niveaux de gouvernance	59
1.5. Capitaliser sur le dialogue construit avec les bénéficiaires et les partenariats sur un appui	59

Liste des abbréviations

AFD	Agence Française de Développement
AFOLU	Agriculture, Forestry and Other Land Use
BAD	Banque Asiatique de Développement
BID	Banque Interaméricaine de Développement
CAF	Corporación Andina de Fomento (Corporation andine de développement)
CDN	Contributions déterminées au niveau national
CLN	Division Climat et Nature de l'AFD
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CSTEP	Center for Study of Science, Technology and Policy
DDP	Deep Decarbonization Pathways
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GEMMES	General Monetary and Multisectoral Macrodynamics for the Ecological Shift
GGGI	Global Green Growth Institute
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IDDR	Institut du Développement Durable et des Relations Internationales
IEA	International Energy Agency
JICA	Japan International Cooperation Agency
LEAP	Low Emissions Analysis Platform
LT-LEDS	Stratégie à long terme de développement bas-carbone et résilient
MDS	Mémoires de dialogue stratégique
MoU	Memorandum of Understanding
NAMA	Nationally Appropriate Mitigation Actions
PNUD	Programme de Développement des Nations Unies
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PrPP	Prêt de Politique Publique
RC	Renforcement des Capacités
SEI	Stockholm Environment Institute
SPIPA	Strategic Partnership for the Implementation of the Paris Agreement
WRI	World Resource Institute

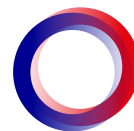


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FACILITÉ
2050

UN OUTIL



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DE CAPITALISATION

Résumé exécutif

Afin d'accompagner une trentaine de pays en développement parmi les plus émissifs ou les plus vulnérables dans leur transition vers un modèle de développement bas-carbone et résilient, l'AFD a créé en 2018 un outil de subvention dédié : la Facilité 2050.

Ce résumé présente une synthèse des résultats de l'étude de capitalisation de la Facilité 2050 réalisée par le cabinet Espelia entre septembre 2022 et février 2023.

La Facilité 2050 a été créée dans le contexte de mise en œuvre de l'Accord de Paris, des engagements français dans le cadre du One Planet Summit en 2017 et d'un fort engagement de l'AFD pour le climat (voir [stratégie climat AFD 2017-2022](#)). La Facilité 2050 est un **outil de subvention** visant à accompagner les pays parmi les plus vulnérables ou les plus émissifs des pays en développement dans leur **transition vers un modèle de développement bas-carbone et résilient**.

Créée en 2018 et dotée de 30 millions d'euros sous forme de subventions, la Facilité 2050 est un outil de l'AFD ayant permis le développement de plus de cinquante appuis dans une trentaine de pays. En 2022, la division Climat et Nature de l'AFD a commandé une **étude de capitalisation de la Facilité 2050**, en vue notamment de nourrir la réflexion sur l'instruction d'une deuxième phase. Le déroulement de l'étude de capitalisation a été co-construit en associant les principales divisions de l'AFD prenant part dans le développement ou la mise en œuvre de la Facilité 2050.

Les objectifs de cette étude, dont la synthèse de l'analyse fait l'objet d'un rapport de capitalisation, sont les suivants :

- ➔ Identifier les bonnes et mauvaises pratiques de la Facilité en vue de son amélioration, en particulier la gouvernance interne et les outils ou approches déployés dans le cadre de la Facilité ;
- ➔ Améliorer la lisibilité de la Facilité pour les agents AFD, notamment grâce au recensement et à la présentation des différentes typologies d'appuis qui peuvent être mis en œuvre ;
- ➔ Promouvoir la Facilité auprès de nouveaux partenaires afin de les convaincre de s'engager dans une démarche de trajectoire long terme. Un des objectifs est donc bien d'identifier les points forts de la Facilité sur lesquels capitaliser.

L'étude de capitalisation s'est appuyée sur une analyse à deux niveaux : une analyse d'ensemble de la Facilité 2050 et une analyse plus approfondie des neuf appuis.

➤ Une analyse d'ensemble de la Facilité 2050

L'étude de capitalisation permet d'illustrer le travail d'**articulation mis en œuvre avec les initiatives de coordination internationale autour des trajectoires bas-carbones** comme le *Deep Decarbonization Pathways Project (DDP)*, lancé en 2013 et conduit par l'IDDRI (think tank français œuvrant dans l'objectif de faciliter la transition vers le développement durable), ou encore la *2050 Pathways Platform*, initiative lancée à la COP22 répondant à l'enjeu d'échanges et de promotion des exercices d'élaboration des stratégies bas-carbone 2050. Dans le cadre de la Facilité 2050, l'AFD collabore avec une diversité d'acteurs en fonction des typologies d'appuis et s'adapte au mieux aux besoins des pays bénéficiaires. De plus, la **Facilité 2050 a permis à l'AFD de se positionner sur les enjeux de trajectoires décarbonées et résilientes avec un temps d'avance sur la plupart des bailleurs internationaux**.



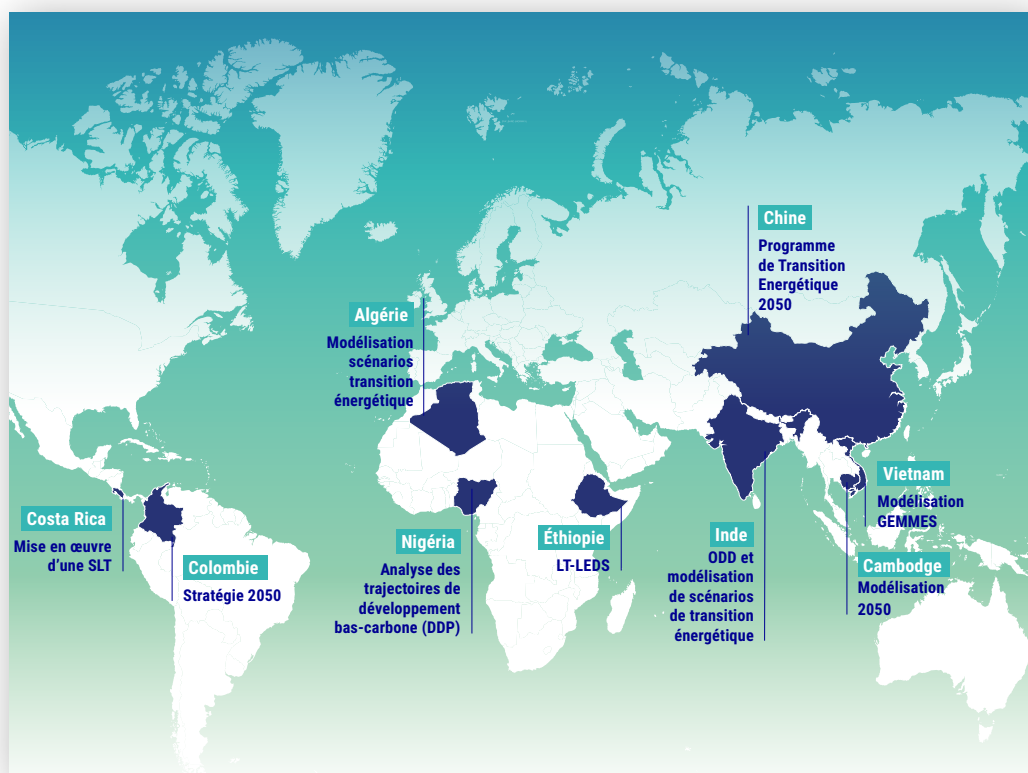
La Facilité 2050 a permis à l'AFD de se positionner sur les enjeux de trajectoires décarbonées et résilientes avec un temps d'avance sur la plupart des bailleurs internationaux.

La Facilité 2050 propose une très large diversité d'appuis pouvant être présentés selon différentes typologies : contributions directes à la formulation des SLT, production d'analyses sur les scénarios de transition énergétique, déploiement d'outils de modélisation, accompagnement du dialogue de politiques publiques, accompagnement à la mise en œuvre de stratégies LT. Par ailleurs, **le renforcement de capacités** est un axe transversal et systématiquement intégré aux différentes typologies d'appui.

Le choix de la typologie d'appui à destination d'une géographie est **adapté au contexte local ainsi qu'aux besoins exprimés par les contreparties et identifiés par les agents de l'AFD**. Un même pays peut bénéficier de plusieurs appuis en parallèle ou dans la durée en fonction des besoins identifiés et de la pertinence de lier les différents projets.

➤ Une analyse plus approfondie de 9 appuis parmi la cinquantaine mis en œuvre

L'analyse plus approfondie de 9 appuis de la Facilité 2050 a permis d'établir un **bilan de capitalisation basé sur six axes** : (i) la construction et l'animation d'un dialogue de politiques publiques, (ii) le renforcement des capacités des parties prenantes, (iii) l'influence de la Facilité pour relever l'ambition des pays, (iv) l'effet levier des appuis de la Facilité, (v) et la complémentarité des efforts de la Facilité avec d'autres acteurs



En matière de **CONSTRUCTION ET D'ANIMATION D'UN DIALOGUE DE POLITIQUES PUBLIQUES** sur le climat et les stratégies long-terme, l'étude de capitalisation souligne l'**effet différencié des appuis en fonction des relations et du positionnement de chaque partie prenante** au sein des géographies. La réussite et la pertinence d'un dialogue de politiques publiques dépend de la capacité de mise en place d'un dialogue d'acteurs à différents niveaux de gouvernance dès la phase d'élaboration d'une stratégie. Or, dans la majorité des cas, les appuis ont appuyé la **structuration d'un dialogue de politiques en associant principalement l'État central**. De plus, l'**implication du monde académique et du monde de la recherche** (au niveau national et international) permet de sécuriser l'appropriation des méthodologies utilisées, de conforter l'utilisation des modèles dans le temps et de sécuriser leur utilisation indépendamment du contexte et des aléas politiques éventuelles. Enfin, dans le cadre des appuis, le travail d'association des parties prenantes de la sphère publique ou privée, du niveau national ou du niveau local, a favorisé l'**appropriation large des travaux réalisés à différents niveaux de la société**.



Le **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS** des autorités sur les enjeux de trajectoires et stratégies long terme est un des objectifs clés de la Facilité 2050. L'accompagnement des parties prenantes locales est un facteur de réussite de la mise en place d'appuis institutionnels et transformationnels au sein d'un pays. Le volet **renforcement des capacités a été systématiquement intégré à la structuration des appuis** comme une composante clé dans les cahiers des charges au moment du lancement des appuis de la Facilité. La mise en œuvre de cette composante a sensiblement varié selon les appuis, de l'organisation de sessions de formation à destination des bénéficiaires ou de la mise en place de réseaux d'échanges et de partages. Par ailleurs, les appuis de la Facilité sont construits de manière à **s'adapter aux besoins et aux capacités locales** afin de sécuriser un réel effet levier pour les bénéficiaires et pour l'AFD. La souplesse concernant la typologie d'appui mobilisable ou encore le choix des outils de modélisation permet de s'adapter aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Enfin, la Facilité 2050 a permis le développement d'espaces de travail et de partage qui n'existaient pas auparavant. En particulier, la **collaboration avec le monde de la recherche reste à conforter** afin de pérenniser l'implication des chercheurs impliqués dans les projets.



Comment participer au rehaussement des **AMBITIONS NATIONALES EN TERMES DE DÉCARBONATION ET DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE ?** Le **portage et le suivi politique de haut niveau des appuis** semblent être une condition pour un niveau d'ambition élevé. Par ailleurs, l'expertise de pointe apportée par l'AFD au travers des appuis de la Facilité 2050, **à ce jour largement reconnue par les bénéficiaires**, participe à construire des scénarios de trajectoires ambitieuses. Enfin, certains travaux financés par la Facilité ont intégré une **analyse multi-sectorielle**, participant à l'élaboration de stratégies ambitieuses mais également réalistes puisqu'en articulation étroite avec la réalité des secteurs et des filières concernées.



Compte tenu de la nature même des appuis de la Facilité s'inscrivant sur le temps long, sensiblement différentes de modes d'intervention plus classiques au sein de l'agence, il est pertinent que l'AFD s'interroge sur l'évaluation de **L'EFFET LEVIER DES APPUIS** de la Facilité 2050. Or celui-ci peut être évalué non seulement en matière d'impact financier pour les activités de l'AFD mais également en matière de levier stratégique à différents niveaux : géographiques, sectoriels, diplomatiques. Aujourd'hui, l'AFD est reconnue comme un acteur expert sur l'accompagnement à la définition de stratégies long terme ambitieuses, et cherche à développer son positionnement en particulier par une entrée sectorielle (Energie et AFOLU) **en vue de conforter l'effet levier attendu**. L'association et la mobilisation d'un réseau d'acteurs à l'échelle internationale doit également permettre de consolider le positionnement stratégique et opérationnelle de l'AFD sur les enjeux de décarbonation et de résilience.



Compte tenu des enjeux climatiques, la **COMPLÉMENTARITÉ DES INTERVENTIONS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS** est essentielle à prendre en compte dans le lancement de chacun des appuis de la Facilité. Le **risque de duplication est réel, en particulier sur certains appuis** sur lesquels les autorités peuvent parfois fonctionner en silos. Dans certaines géographies, des **partenariats géographiques et thématiques** ont généré des effets positifs. La deuxième phase de la Facilité qui intègrera vraisemblablement un plus grand nombre d'appuis orientés sur la **mise en œuvre des stratégies** devra d'autant plus prendre en compte la nécessité d'articulation entre partenaires de plus en plus nombreux à se positionner sur ce volet.

➤ Des pistes de recommandations pour la deuxième phase de la Facilité

Forte de cette analyse, l'étude de capitalisation propose des pistes de recommandations en vue de l'instruction de la deuxième phase de la Facilité. Ces pistes de recommandations sont synthétisées dans le tableau ci-dessous et présentées plus en détail dans le rapport de capitalisation complet.

RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

Renforcer les appuis autour de trois principales typologies appuis de modélisation et de formulation de scénarios de trajectoire bas-carbone et résiliente, appuis formulation SLT et le dialogue de politiques publiques, appuis d'accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle des SLT

Renforcer les appuis sectoriels en particulier sur deux secteurs clés dans le cadre de la formulation et la mise en œuvre des SLT : AFOLU et énergie

Systématiser et renforcer le temps dédié aux missions de cadrage en amont des appuis afin de définir l'approche la plus appropriée en fonction du contexte spécifique du pays

Encourager l'association transversale des parties prenantes à tous les niveaux de gouvernance et en particulier en lien avec la recherche, les cadres interministériels et la société civile

Capitaliser sur le dialogue construit avec les bénéficiaires et les partenariats sur un appui afin de structurer le travail sur le temps long avec les partenaires

RAPPORT DE CAPITALISATION

PARTIE

1

Pourquoi et comment capitaliser sur la Facilité 2050 ?

Afin d'accompagner une trentaine de pays en développement parmi les plus émissifs ou les plus vulnérables dans leur transition vers un modèle de développement bas-carbone et résilient, l'AFD a créé en 2018 un outil de subvention dédié : la Facilité 2050.

1. LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS DE LA CAPITALISATION

10

- 1.1. Contexte de l'étude de capitalisation
- 1.2. Objectifs de la capitalisation

10
11

2. LA MÉTHODOLOGIE DE CAPITALISATION

11

- 2.1. Présentation de la méthodologie
- 2.2. Les axes de capitalisation
- 2.3. Les appuis illustratifs

11
12
13



1. Le contexte et les objectifs de la capitalisation

1.1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE DE CAPITALISATION

La Facilité 2050 a été créée dans un contexte mêlant la mise en œuvre de l'Accord de Paris, le fort engagement de l'AFD pour le climat (voir [stratégie climat AFD 2017-2022](#)) et les engagements français du One Planet Summit en 2017. La Facilité 2050 est un **outil de subvention** visant à accompagner une trentaine de pays parmi les plus vulnérables ou les plus émissifs des pays en développement dans leur **transition vers un modèle de développement bas-carbone et résilient**. Plus précisément les objectifs de la Facilité sont de :

- ➔ Accompagner les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies à long terme de développement sobre en carbone et résilient au changement climatique ;
- ➔ Entretenir un dialogue étroit avec les autorités des pays sur leurs stratégies pour étayer les interventions de l'agence ;
- ➔ Informer les décisions de plus court terme (CDN, planification des investissements, mobilisation finance climat...).

La Facilité 2050 a permis le développement de plus de cinquante appuis dans une trentaine de pays, en cours ou terminés, pouvant être classés en différentes catégories ci-dessous :

- ➔ **Contributions directes à la formulation des SLT** (soumises à la CCNUCC: Stratégie 2050 Colombie, LTS4CN Cambodge), et des appuis en cours au Burkina Faso, Ethiopie, Maroc, Maurice, Vanuatu ;
- ➔ **Production d'analyses spécifiques sur les scénarios de transition énergétique** pour éclairer les engagements de décarbonation comme en Chine, en Inde, en Algérie, au Cambodge, au Pakistan et en Mauritanie en proposant des analyses sectorielles (AFOLU...) ;
- ➔ **Déploiement du modèle GEMMES** pour étudier les impacts du changement climatique et contribuer aux stratégies d'adaptation comme au Vietnam ou au Maroc ;
- ➔ **Accompagnement du dialogue de politiques publiques** en lien avec des financements budgétaires en soutien à des objectifs climatiques (Colombie, Costa Rica, Maurice...) ;
- ➔ **Partage d'expériences au niveau international** (sessions dédiées sur les SLT à la COP26 et COP27, pavillons IDFC et NDC Partnership, ainsi que sur les pavillons nationaux).

➤ Une réflexion en cours sur la suite de la Facilité

L'octroi des financements de la Facilité étant prévu sur la période 2018-2023, une réflexion a été conduite en particulier par la division Climat et Nature qui assure le secrétariat du comité de suivi, sur la mise en place d'une nouvelle phase de la Facilité 2050. Lors de la COP27, l'AFD a annoncé qu'elle continuera ses efforts d'accompagnement des pays dans l'élaboration de trajectoires de long terme bas-carbone, résilientes, justes et positives pour la nature grâce au ré-abondement de 10 millions d'euros de Facilités d'appuis à la définition des trajectoires de long terme (Facilité 2050) et en appui des JET (Transitions énergétiques justes)¹.

1. [COP27 : le groupe AFD poursuit son engagement en faveur du climat et de la biodiversité | AFD - Agence Française de Développement](#)

Ainsi, le retour d'expérience des projets pilotés dans le cadre de la Facilité sur la période 2018-2022 est un élément clé pour définir le fonctionnement (modalités, cibles et typologies d'appuis...) de la nouvelle phase dans les différentes géographies d'intervention.

Dans ce contexte, la division Climat et Nature de l'AFD a commandé une étude de capitalisation de la Facilité 2050, au regard des nombreux et divers appuis en cours ou réalisés et avec pour objectif de nourrir la réflexion sur la suite de la Facilité 2050.

1.2. OBJECTIFS DE LA CAPITALISATION

Les objectifs de l'étude de capitalisation ont été coconstruits en associant les principales divisions de l'AFD prenant part dans le développement ou la mise en œuvre de la Facilité 2050.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- ➔ **Identifier les bonnes et mauvaises pratiques de la Facilité** en vue de son amélioration, en particulier la gouvernance interne et les outils ou approches déployés dans le cadre de la Facilité ;
- ➔ **Améliorer la lisibilité de la Facilité pour les agents AFD**, notamment grâce au recensement et à la présentation des différentes typologies d'appuis qui peuvent être mis en œuvre ;
- ➔ **Promouvoir la Facilité auprès de nouveaux partenaires** afin de les convaincre de s'engager dans une démarche de trajectoire long terme. Un des objectifs est donc bien d'identifier et de mettre en valeur les points forts de la Facilité, et notamment la flexibilité de cette offre, proposée en interne à l'AFD.



2. La méthodologie de capitalisation

2.1. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE

L'étude de capitalisation a été organisée autour de plusieurs temps :

- ➔ Une **première phase de cadrage**, où le Consultant a procédé à une analyse documentaire préliminaire, à des entretiens préalables avec des personnes ressources de la Facilité 2050 et à un atelier de cadrage auquel ont participé 9 collaborateurs de 4 divisions différentes. Cet atelier a permis la redéfinition collaborative de la méthodologie et des objectifs de l'étude, la définition des axes de capitalisation ainsi que la sécurisation des appuis illustratifs ;
- ➔ Une **phase de collecte des éléments de capitalisation**, principalement menée à travers la conduite des entretiens suivants :
 - Par appui : agents AFD (siège et agence), prestataire et bénéficiaire (lorsque possible) ;
 - D'entretiens supplémentaires (autres divisions AFD, Ministère des Affaires Etrangères, etc.).
- ➔ Une **phase d'analyse des données et de rédaction d'un rapport intermédiaire**, puis d'un atelier de capitalisation afin d'ajuster les premières conclusions et permettre au consultant de rédiger un rapport final de capitalisation. Des fiches synthétiques présentant les appuis illustratifs ont également été développées, principalement à vocation de diffusion.

Le développement d'outils graphiques et de communication s'est déroulé en parallèle des étapes énoncées ci-dessus.

La liste des personnes rencontrées est présentée en Annexe 1.

2.2 LES AXES DE CAPITALISATION

Les axes de capitalisation, précisés en atelier de cadrage, ont guidé l'exercice lors des entretiens avec les personnes ressources, et constituent un fil conducteur pour l'analyse. Le rapport de capitalisation est structuré par ces axes et propose des éléments de réponses aux interrogations associées dont des exemples sont listés ci-dessous :

1

LA CAPACITÉ DE L'AFD À ANIMER UN DIALOGUE DE POLITIQUES PUBLIQUES SUR LE CLIMAT ET LA PLANIFICATION LONG TERME AVEC LES CONTREPARTIES, ET NOTAMMENT LES MINISTÈRES SECTORIELS.

- ➔ Comment l'appui a participé à animer un dialogue de politiques publiques dans la géographie concernée ? Comment apprécier l'effet des appuis en matière de politiques publiques mises en œuvre par les Etats et des ministères associés ? Quels indicateurs ?
- ➔ Quels sont les principaux succès et les principales difficultés ?
- ➔ Quelle est la contribution des activités au mainstreaming du changement climatique, de la planification à long terme, notamment auprès de ministères sectoriels ?
- ➔ Quelles sont les contreparties qui ont été associées au dialogue de politiques publiques ? Est-ce qu'il a été animé aux niveaux les plus pertinents ?
- ➔ Quel est le niveau d'appropriation par les contreparties locales, notamment les ministères ?

2

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES LOCALES ET LEUR APPROPRIATION DES OUTILS.

- ➔ De quelle manière intégrer le volet renforcement des capacités lors de la structuration d'un appui ?
- ➔ Comment s'adapter au mieux aux capacités réelles des parties prenantes locales ? Avec quels acteurs est-il le plus pertinent de collaborer ?

3

L'INFLUENCE DES ACTIVITÉS DE LA FACILITÉ POUR REHAUSSER L'AMBITION DES PAYS EN TERMES DE DÉCARBONATION ET RÉSILIENCE, ET LES FACTEURS QUI STIMULENT OU ENTRAVENT UNE TELLE AMBITION

- ➔ Quels impacts ont les appuis sur les décisions et les choix politiques et opérationnels des Etats ? Les appuis sont-ils mis en place au bon niveau de décision technique et politique ?
- ➔ Quels sont les leviers identifiés qui ont permis de rehausser l'ambition des pays ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?
- ➔ Comment apprécier l'effet des appuis en matière d'impact sur l'ambition nationale en termes de décarbonation et de résilience ? Quels indicateurs ?

4

L'EFFET LEVIER DES PROJETS DE LA FACILITÉ 2050 POUR LES ACTIVITÉS DE L'AFD

- ➔ Comment qualifier le développement de nouvelles activités pour l'AFD à travers les appuis de la Facilité ? Comment apprécier l'effet d'un dialogue s'inscrivant dans le temps long ?
- ➔ Comment apprécier l'effet levier de la Facilité tout en prenant en compte les différences de modalités d'intervention et de contextes ?
- ➔ Comment sécuriser la mobilisation d'un réseau d'acteurs autour des appuis de la Facilité ?

5

LA COMPLÉMENTARITÉ, OU LES REDONDANCES, DES EFFORTS FINANCÉS PAR LA FACILITÉ ET LES AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF)

- ➔ Comment apprécier l'intervention de l'AFD sur les SLT par rapport aux travaux menés par les PTF ? Dans quelle mesure les collaborations sont possibles ou préférables ?
- ➔ Comment ont fonctionné ou fonctionnent les partenariats avec les autres bailleurs, les ONG, les gouvernements ?
- ➔ Existe-t-il des risques de dupliquer ou doubler une intervention en cours d'une autre institution ? Est-ce que ce risque est identifié au démarrage des appuis ?

2.3. LES APPUIS ILLUSTRATIFS

La présente étude de capitalisation s'appuie sur plusieurs niveaux étudiés :

- ➔ La Facilité dans son ensemble et la trentaine d'appuis qu'elle a mobilisés ;
- ➔ Neuf appuis représentant des études de cas plus approfondies.

Les axes de capitalisation décrits ci-dessus ont été étudiés en particulier pour les 9 appuis de la Facilité considérés comme représentatifs et permettant d'illustrer au mieux les réponses aux questionnements soulevés. Des **fiches détaillant les cas des neuf appuis illustratifs** sont également disponibles.

Les neuf appuis illustratifs sont présentés dans le tableau ci-dessous :



APPUI	DESCRIPTION	BÉNÉFICIAIRE	DATES	MONTANT
ANALYSE DES TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT BAS-CARBONE (DDP) AU NIGÉRIA	Le projet vise à soutenir l'émergence d'une équipe pluridisciplinaire nigériane à l'AEFUNAI, qui puisse mettre en place un processus de co-construction avec les parties prenantes d'une stratégie de long terme pour un développement inclusif, bas-carbone et résilient du pays. Financement à l'IDDRI.	Ministère de l'environnement	2021-2024	749 900 €
APPUI À LA FORMULATION DE LA STRATÉGIE À LONG TERME DE DÉVELOPPEMENT BAS-CARBONE ET RÉSILIENT (LT-LEDS) EN ÉTHIOPIE	L'objectif de ce financement est d'appuyer le Gouvernement Ethiope à conduire le processus d'élaboration d'une stratégie long terme (SLT) à horizon 2050 bas-carbone et résiliente, ou LT-LEDS en anglais (<i>Long Term Low Emission Development Strategy</i>) via le financement de GGGI.	Ministère du Plan et du Développement	2021-2022	1,09 M€
MODÉLISATION GEMMES - ANALYSE DES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU CC ET DES STRATÉGIES D'ADAPTATION AU VIETNAM	Le projet Gemmes VN utilise les méthodes scientifiques les plus récentes dans tous les domaines pertinents pour l'analyse des impacts et des stratégies d'adaptation, en coopération étroite avec des scientifiques vietnamiens, les instituts de recherche publique du Viet Nam, choisis en coordination avec le NCCC via le MONRE	Ministère de l'énergie et des mines / Direction générale des études et de la prospective	2019-2024	1 M€
ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LES SCÉNARIOS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À L'HORIZON 2050 EN ALGÉRIE	Cette coopération vise le renforcement des capacités dans le domaine de la prospective du secteur de l'énergie (modélisation technico-économique et macroéconomique) avec un accompagnement de la direction générale des études et de la prospective (DGEP) à la conduite d'exercices de prospective sur la transition énergétique et de la trajectoire de développement à l'horizon 2050.	Ministère de l'Environnement et de l'Energie	2021-2022	735 000 €

APPUI	DESCRIPTION	BÉNÉFICIAIRE	DATES	MONTANT
ELABORATION DE LA STRATÉGIE 2050 DE DÉVELOPPEMENT BAS-CARBONE ET RÉSILIENT MISE EN ŒUVRE E2050 EN COLOMBIE	Le Projet a pour objectif l'élaboration de la Stratégie 2050 de développement bas-carbone et résilient de la Colombie, avec l'appui de Expertise France	Ministère de l'environnement et du développement durable	2022-2023	900 000 €
APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉCARBONATION 2050 AU COSTA RICA	La subvention octroyée par la Facilité 2050 permet d'apporter des appuis essentiels pour aider les institutions à se structurer et à mettre en place des outils nécessaires à la mise en œuvre du PND sur le long terme.	Ministère de l'Environnement et de l'Energie	2021-2022	735 000 €
MODÉLISATION DU SECTEUR ÉNERGIE À 2050 AU CAMBODGE	Le projet vise à développer un outil de modélisation de trajectoire énergétique à long terme, pour déclencher et nourrir le dialogue politique multipartite dans le secteur de l'énergie.	Ministères de l'Economie et des Finances	2020-2022	299 013 €
ODD ET MODÉLISATION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À LONG TERME EN INDE	L'étude a pour objectif d'appuyer l'Inde afin de mettre en place une planification stratégique lui permettant de découpler la réalisation des objectifs de développement de sa dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, via un financement à un think tank indien (CSTEP)	Ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique (MoEFCC)	2020-2021	260 000 €
TRAJECTOIRES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN CHINE	Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de transition vers l'énergie propre (CETP) de l'Agence Internationale de l'Energie. En tirant partie de la renommée et de la solidité des partenariats établis par l'AIE avec différentes organisations publiques chinoises, il doit permettre de nourrir le dialogue de politiques publiques pour l'accélération des stratégies de transition énergétique de la Chine	National Energy Administration, National Development and Reform Commission	2021-2022	1,4 M €

Sur la base de cette méthodologie, le rapport de capitalisation est construit en trois parties :

- ➔ Une présentation analytique de la Facilité 2050 dans son ensemble **PARTIE 2** ;
- ➔ L'analyse des 6 axes de capitalisation illustrée avec les 9 appuis ciblés **PARTIE 3** ;
- ➔ La formulation de recommandations en vue de l'instruction d'une deuxième phase de la Facilité **PARTIE 4** .

RAPPORT DE CAPITALISATION

PARTIE

2 Le fonctionnement de la Facilité répond-il aux besoins initialement identifiés ?

Afin d'accompagner une trentaine de pays en développement parmi les plus émissifs ou les plus vulnérables dans leur transition vers un modèle de développement bas-carbone et résilient, l'AFD a créé en 2018 un outil de subvention dédié : la Facilité 2050.

1. LA FACILITÉ, UNE RÉPONSE AUX BESOINS D'ÉLABORATION DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT BAS-CARBONE ET RÉSILIENT

16

- 1.1. La nécessité d'élaborer des stratégies de développement bas-carbone et résilient à long-terme 16
- 1.2. L'articulation réussie avec les initiatives de coordination internationale autour des trajectoires bas-carbone 17

2. UN MODE D'INTERVENTION AGILE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FACILITÉ

18

- 2.1. Les objectifs de la Facilité 18
- 2.2. Une large diversité d'appuis réalisés ou en cours 19
- 2.3. Une enveloppe financière dédiée en cours d'exécution sur un périmètre géographique étendu 21
- 2.4. Une gouvernance de la Facilité organisée autour d'un Comité de Pilotage 23
- 2.5. Un mode opératoire souple 23



1. La Facilité, une réponse aux besoins d'élaboration des stratégies de développement bas-carbone et résilient

1.1. LA NÉCESSITÉ D'ÉLABORER DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT BAS-CARBONE ET RÉSILIENT À LONG-TERME

La conception et mise en œuvre des trajectoires de transformation de long terme par les pays est essentielle au regard des enjeux liés au changement climatique et des objectifs de l'Accord de Paris. La décision de l'Accord de Paris invite précisément les Parties à la Convention à soumettre des **stratégies long-terme (à horizon 2050) de développement bas-carbone**. Les objectifs de ces exercices sont :

- ➔ De concourir à la faisabilité concrète d'objectifs alliant développement socio-économique durable et réductions d'émissions ;
- ➔ D'éclairer des décisions et objectifs de plus court terme - dont les objectifs révisés des CDN
- ➔ Et de fournir de la visibilité, voire un cadre de coordination aux acteurs, dans les sphères de l'investissement public et privé, de l'aménagement, du développement technologique en particulier.

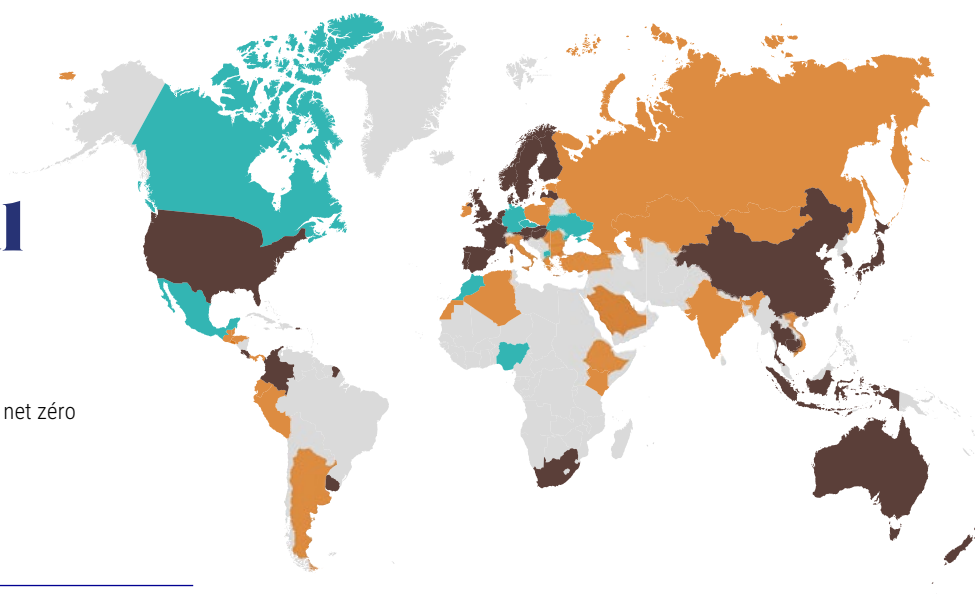
Le développement de ces stratégies de long terme (SLT) s'appuie sur **des méthodologies et outils de modélisation**, en termes de réduction d'émissions sectorielles et macro-économiques.

Cette nécessité de déployer des stratégies long-terme de développement bas-carbone a été confortée plus récemment par le *Glasgow Climate Pact* (1/CMA.3) de la COP26, en félicitant les efforts déployés par les pays pour communiquer leurs SLT, exhorter ceux qui ne l'ont pas encore fait à le faire et en invitant les pays à les mettre à jour régulièrement. La carte ci-dessous représente les pays ayant soumis une SLT ou s'apprêtant à le faire en mars 2022 :

● Pays ayant soumis une SLT à la convention climat ²

57
au total

- SLT soumise
- SLT soumise avec net zéro
- Travaux en cours



Suite à la COP 27, 57 pays ont soumis des SLT à la CNUCC, dont notamment l'Inde (novembre 2022) et auparavant le Cambodge (2021), la Colombie (2021), la Chine (2021), le Costa Rica (2019), et le Nigéria (2021).³

2. Source : 2050 Pathways Platform, Mars 2022

3. <https://unfccc.int/process/the-paris-agreement/long-term-strategies>

1.2. L'ARTICULATION RÉUSSIE AVEC LES INITIATIVES DE COORDINATION INTERNATIONALE AUTOUR DES TRAJECTOIRES BAS-CARBONE

➤ Les initiatives internationales liées au développement bas-carbone et résilient

Par ailleurs, de **nombreuses initiatives d'échanges sur la thématique du développement décarboné et résilient** ont émergé ces dernières années au niveau international.

C'est notamment le cas de **Deep Decarbonization Pathways Project (DDP)**, lancé en 2013 et conduit par l'**IDDRI** (think tank français œuvrant dans l'objectif de faciliter la transition vers le développement durable) et le **Sustainable Development Solutions Network (SDSN)**, réseau des Nations Unies. Le projet est considéré comme fondateur en termes de méthodologie, transparence et échanges concernant des trajectoires de décarbonation profonde, dans le secteur de l'énergie.

La **2050 Pathways Platform** est une autre initiative répondant à l'enjeu d'échanges et de promotion des exercices d'élaboration des stratégies bas-carbone 2050. Lancée à la COP22 à Marrakech, la plateforme propose trois types d'activités :

- Assistance technique et appui ;
- Partage d'expérience, de pratiques et dialogue entre pairs ;
- Communication et plaidoyer pour l'intégration du sujet trajectoire dans les instances internationales.

D'autres initiatives existent telles que le **NDC Partnership**, partenariat rassemblant plus de 200 membres (dont 115 pays et plus de 80 institutions) et ayant pour objectif la mise en œuvre de l'Accord de Paris ou des ODD, notamment à travers les CDN ; ou encore le **Strategic Partnership for the Implementation of the Paris Agreement (SPIPA)**, initiative mise en œuvre par la GIZ et financé à l' hauteur de 25 M€ par l'Union Européenne et le gouvernement allemand, pour avancer sur l'implémentation de l'Accord de Paris dans quinze grandes économies.

➤ L'articulation de l'AFD avec les initiatives existantes, notamment via la Facilité 2050

Ainsi, l'AFD a souhaité articuler la Facilité 2050 avec ces initiatives, **la coordination internationale sur les enjeux de développement bas-carbone** étant une condition importante du succès de l'accompagnement proposé par l'agence. L'AFD siège au comité de pilotage de la **2050 Pathways Platform** afin de pouvoir échanger sur les activités menées et l'articulation entre les stratégies long terme et leur mise en œuvre opérationnelle. Par ailleurs, des discussions régulières sont menées dans l'objectif de construire des synergies entre les activités des deux organisations. A titre d'exemple, la plateforme a complété les financements de l'AFD au Maroc ou au Nigéria.

Un **Memorandum of Understanding (MoU)** a également été signé entre l'AFD et l'organisation internationale **the Global Green Growth Institute (GGGI)**, afin d'encourager les solutions innovantes face au changement climatique. Ce partenariat identifie trois domaines de coopération :

- L'appui à la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) prévues par l'Accord de Paris ;
- L'accès à la finance climat et développement de mécanismes innovants d'investissement vert ;
- Le soutien à l'élaboration de politiques de croissance verte et l'identification de projets d'investissement vert dans les domaines de l'énergie, de la mobilité ou encore de la gestion des déchets.

Dans ce cadre, GGGI et l'AFD ont collaboré sur des appuis de la Facilité 2050, et notamment en Ethiopie, Burkina Faso et Vanuatu. Par ailleurs, l'AFD travaille en collaboration avec le **NDC Partnership** dans de nombreux pays, en inscrivant ses projets dans la continuité d'autres initiatives. C'est notamment le cas au Vietnam, où l'AFD a participé aux réunions de concertation relatives à l'élaboration des CDN du pays en 2020.

Enfin, **l'AFD participe à la mise en œuvre des initiatives DDP de l'IDDRI**, notamment au Nigéria et au Sénégal.



La Facilité 2050 est un instrument qui permet à l'AFD de s'articuler avec des initiatives internationales existantes. Dans le cadre de la Facilité, l'AFD collabore avec une diversité d'acteurs en fonction des typologies d'appuis et s'adapte au mieux aux besoins des pays bénéficiaires.

*Du côté des bailleurs, la Facilité 2050 positionne l'AFD comme un des premiers acteurs sur le sujet des trajectoires long terme. Il est donc intéressant de **s'interroger sur la manière dont le positionnement de l'AFD sur les SLT au sein de la communauté internationale a été impacté par la Facilité 2050.***

Il semble que la Facilité 2050 a permis à l'AFD de se positionner sur les questions de la décarbonation et de la résilience avec un temps d'avance sur la plupart des institutions internationales. Cinq ans après la mise en place de cette Facilité, il existe de nouvelles initiatives émanant de la coopération allemande, de la BID ou encore de la Banque Mondiale. Si les collaborations avec les banques de développement sur les enjeux climat préexistaient avant le lancement de la Facilité 2050, en particulier avec la BID, elles se sont aujourd'hui intensifiées. L'enjeu pour l'AFD est donc de capitaliser sur les appuis mis en place et la visibilité acquise en termes d'expertise et d'accompagnement.

Pour cette deuxième phase de la Facilité, la mise en place de partenariats structurants sera un élément capital pour conforter le positionnement de l'AFD comme partenaire clé en termes de développement bas-carbone et résilient.



2. Un mode d'intervention agile pour la mise en œuvre de la Facilité

2.1. LES OBJECTIFS DE LA FACILITÉ

La Facilité 2050 est un outil de financement de missions qui visent en particulier à :

- ➔ **Soutenir l'élaboration de stratégies de développement bas-carbone et résilient et de politiques publiques contribuant à ces stratégies**

Ces missions intègrent des actions d'assistance technique, études, renforcement de capacités, modélisation, déployées auprès de parties prenantes à l'élaboration des stratégies long terme ou à la définition et mise en œuvre de politiques afférentes. Ces missions peuvent viser à accompagner un bénéficiaire à la formulation d'une SLT ou bien à formaliser une politique publique visant à soutenir les transitions bas-carbone et résilientes de long terme.

➔ Accompagner la gouvernance de la planification bas-carbone et résiliente de long terme, le dialogue multi-acteurs et l'échange d'expérience sur le plan international

Ces missions comprennent la réalisation d'études, le renforcement de capacité des bénéficiaires, ou la mise en place de missions d'assistance technique. Les missions intègrent les enjeux de gouvernance en s'adaptant au contexte de chacun des appuis.

Enfin, l'enveloppe de financement intègre également un volet communication et gestion de la Facilité. Ce dernier volet a également permis le financement d'études de cadrages en Indonésie ou en Ethiopie, par exemple.

2.2. UNE LARGE DIVERSITÉ D'APPUIS RÉALISÉS OU EN COURS

Si tous les appuis mis en place dans le cadre de la Facilité répondent aux mêmes objectifs tels que présentés ci-dessus, le niveau de contribution à l'élaboration d'une stratégie long terme et les modalités opératoires varient suivant les géographies concernées. On identifie ainsi une très large diversité d'appuis qu'il est possible de présenter selon les typologies suivantes :



TYPLOGIE D'APPUI	DESCRIPTION	EXEMPLE DE PAYS AYANT BÉNÉFICIÉ DE LA TYPOLOGIE D'APPUI
Formulation SLT	➔ Contributions directes à la formulation des SLT	Colombie (Stratégie 2050), Cambodge (LTS4CN), Ethiopie
Scénario TE	➔ Production d'analyses spécifiques sur les scénarios de transition énergétique (TE) pour éclairer les engagements de neutralité carbone ➔ Contribution indirecte à la formulation d'une SLT	Chine, Inde, Algérie, Cambodge, Nigéria
Modélisation	➔ Déploiement d'outils de modélisations dont le modèle GEMMES pour étudier les impacts du changement climatique et contribuer aux stratégies d'adaptation et d'atténuation ➔ Articulation entre modélisation sectorielle (notamment énergie) et modélisation macro-économique ➔ Contribution indirecte à la formulation d'une SLT	Vietnam, Nigéria, Algérie
Politiques publiques	➔ Accompagnement du dialogue de politiques publiques en lien avec des financements budgétaires en soutien à des objectifs climatiques	Colombie, Costa Rica
Mise en œuvre	Accompagnement à la mise en œuvre	Costa Rica, Colombie

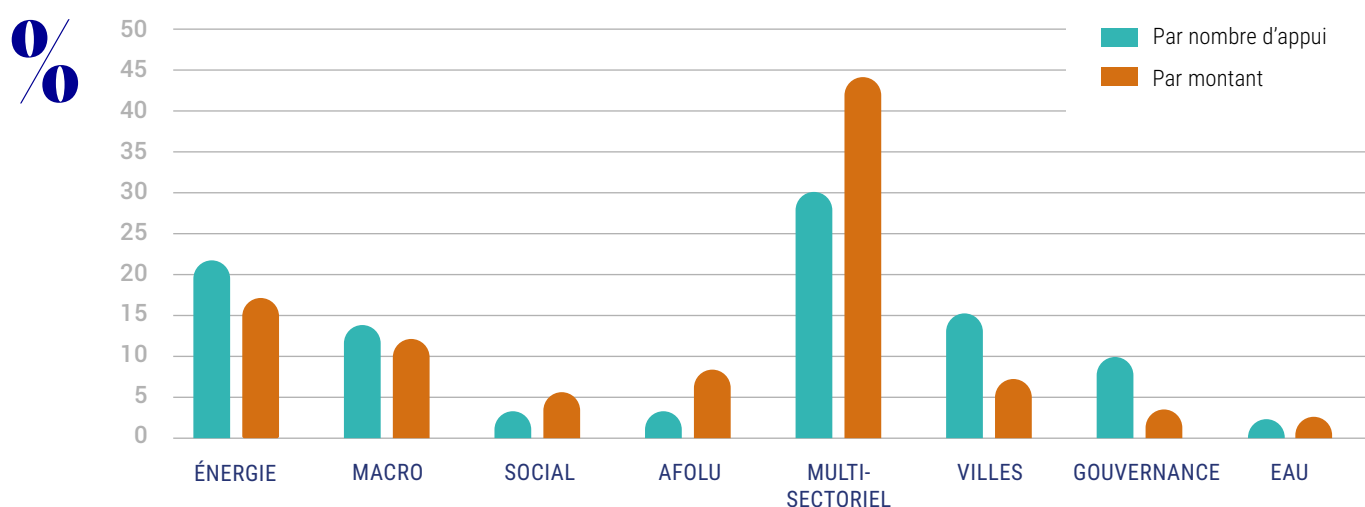
Le choix de la typologie d'appui à destination d'une géographie est **adapté au contexte local ainsi qu'aux besoins exprimés par les contreparties locales et identifiés par les agents de l'AFD**. Un même pays peut bénéficier de plusieurs appuis en parallèle ou dans la durée en fonction des besoins identifiés et de la pertinence de lier les différents projets.

A noter que le **renforcement de capacités** est un axe transversal et systématiquement intégré aux différentes typologies d'appui.

Il est intéressant de **croiser ce tableau avec les typologies d'interventions identifiées au démarrage de la Facilité**. En particulier, peu d'appuis ont été développés spécifiquement sur l'accompagnement de la gouvernance de la planification bas-carbone et résiliente de long terme, ces appuis étant très dépendants du contexte politique de chaque géographie et de l'acceptation des gouvernements à travailler avec un partenaire international sur cette thématique. Pour ces appuis, les missions de cadrage en amont du lancement des appuis semblent particulièrement structurantes.

L'illustration ci-dessous présente la répartition sectorielle des appuis prévus de la Facilité 2050 :

Pourcentage des secteurs des appuis de la Facilité 2050 en nombre d'appuis et en montant



Par ailleurs si les interventions en termes de modélisation macro-économique ou sectorielle étaient bien anticipées et ont été mises en place, peu ou pas d'interventions ont eu lieu dans le **secteur de la mobilité⁴ et du développement urbain⁵**. Initialement, des appuis comme l'élaboration de schémas transport long terme, d'aménagement du territoire, des accompagnements de politiques de mobilité, développement urbain ou encore d'intégration verticale des politiques Climat avaient été identifiées dans la liste des interventions possibles. Ces interventions ne semblent pas avoir été développées dans le cadre de la Facilité à ce jour.

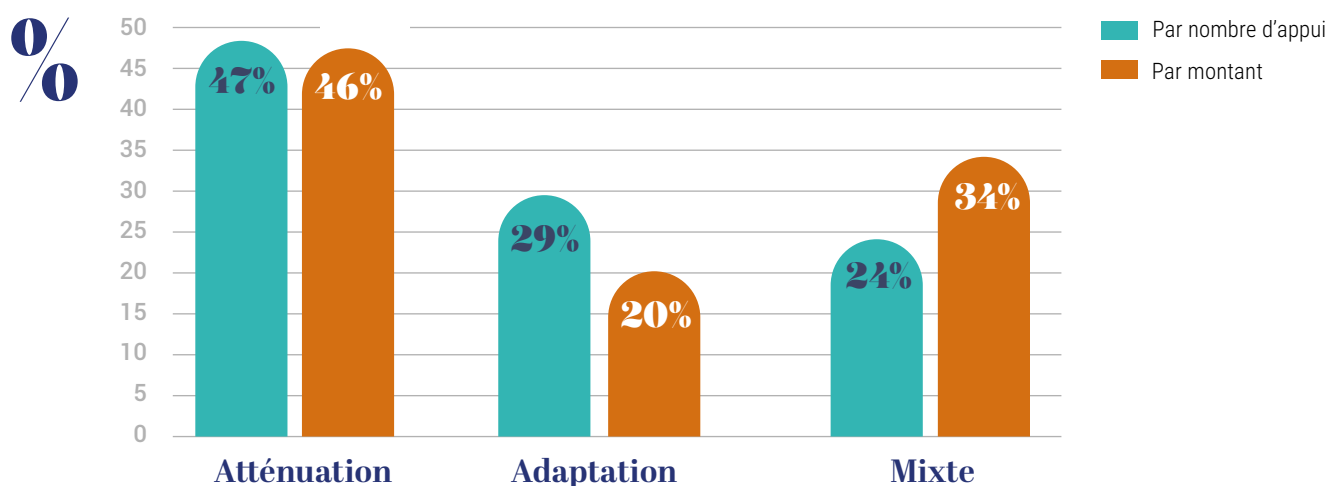


En vue de la mise en place d'une deuxième phase de la Facilité 2050, il est intéressant de s'interroger sur la complétude de ces typologies d'appui et l'intérêt de proposer de nouveaux types d'appuis notamment concernant le volet mise en œuvre ou l'intégration de nouveaux secteurs cibles comme le transport et le développement urbain.

4. Un appui au Kenya avait été instruit par MOB en 2018-2019 mais les autorités n'ont pas confirmé leur requête au bout de 2 ans. Le projet a été annulé. De plus, la piste de DDP Transport avec l'IDDRI et MOB a été explorée mais il n'y a pas eu de suite à ce jour.
5. Une étude de cadrage a été pilotée par VIL au Congo mais n'a pas donné de suite.

En termes de stratégie d'action climatique, la Facilité intervient à la fois sur des projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Le schéma ci-dessous illustre la répartition des appuis en termes de nombre d'appui et de montants engagés. Certains projets combinent ces composantes et sont qualifiés de « mixte ».

Répartition des appuis de la Facilité 2050 entre des projets atténuation, adaptation ou mixte en nombre d'appuis et montants



Ainsi la Facilité 2050 a mis en œuvre une majorité d'appuis d'atténuation au changement climatique.

2.3. UNE ENVELOPPE FINANCIÈRE DÉDIÉE EN COURS D'EXÉCUTION SUR UN PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE ÉTENDU

En juillet 2018, une première tranche de financement est octroyée à hauteur de 10 millions d'euros. Cette première enveloppe est complétée en décembre 2019 par un nouvel octroi de 20 millions d'euros⁶.

A la fin de l'année 2022, la Facilité 2050 a permis à l'AFD d'engager un peu plus de 23 M€ d'euros sur les 30 millions d'euros cumulés au sein des deux enveloppes octroyées. Le montant décaissé s'élève à 8,3 M€ soit près de 35,7% de la somme engagée.



L'analyse de la répartition des montants engagés par géographie⁷ démontre une part prépondérante de l'Afrique (8,5 M€) et un volume plus faible dans la zone Trois Océans (2 M€). Cette répartition est illustrée dans le graphique en page suivante.

6. Note de cadrage Facilité 2050 – janvier 2020

7. Sur la base du découpage géographique AFD suivant :

AFR : Tout Afrique

ORE : Orient

OCN : Trois Océans

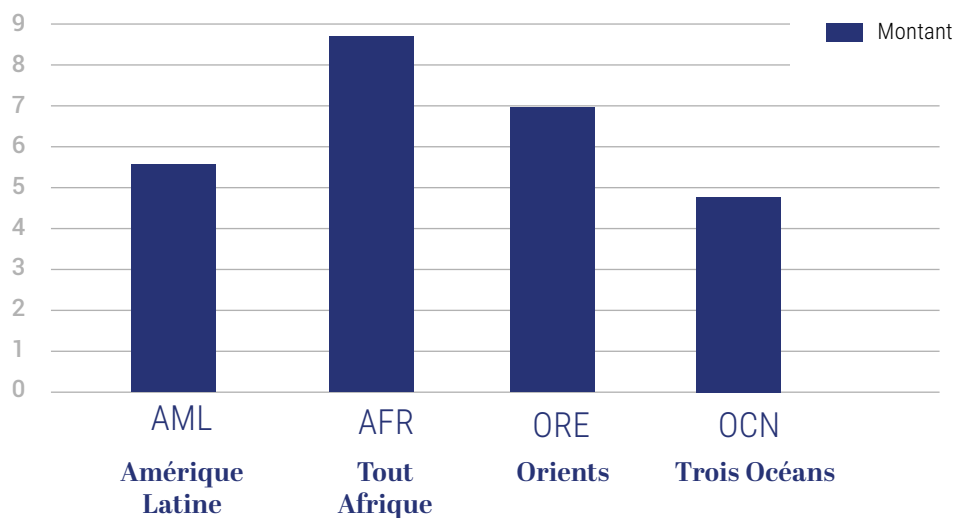
AML : Amérique Latine

Montants engagés et décaissés des appuis de la Facilité 2050 par géographie

– DÉCEMBRE 2022

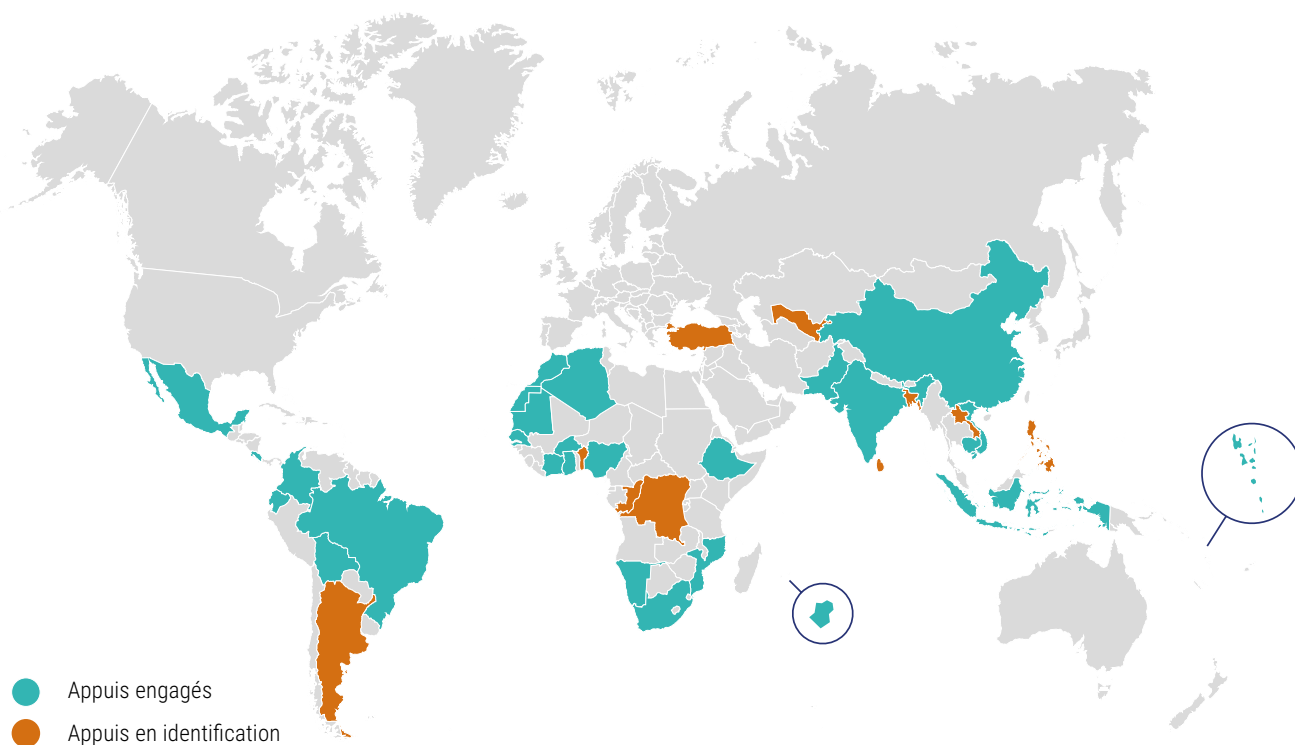
Millions d'€

Sur la base du découpage
géographique AFD



Plus précisément, la carte ci-dessous illustre les pays d'intervention de la Facilité 2050.

Carte des appuis de la Facilité 2050



Les géographies d'intervention sont variées, avec un certain équilibre entre les PMA (25% du nombre total des appuis), les PRITI (27%), les PRITS (22%) et les TGE (27%).

Toutefois, les appuis de la Facilité 2050 peuvent parfois être plus complexes à mettre en œuvre sur les PMA : besoin de renforcement des capacités techniques des contreparties, sensibilité politique de certains pays sur l'ambition climatique compte tenu de la responsabilité des pays développés... Par ailleurs, les orientations en termes de priorités et de géographies cibles peuvent évoluer au regard de nouvelles initiatives (comme les JETP) ou encore d'une volonté d'alignement avec d'autres institutions (comme l'Agence Internationale de l'Energie, préférant intervenir sur les plus grands pollueurs (Chine, Inde, Indonésie, etc.).

2.4. UNE GOUVERNANCE DE LA FACILITÉ ORGANISÉE AUTOUR D'UN COMITÉ DE PILOTAGE

La Facilité 2050 est pilotée par la division Climat et Nature (CLN) de l'AFD depuis 2018. Son rôle est notamment **d'instruire la demande de financement auprès des ministères de tutelle et d'assurer le secrétariat de la Facilité.**

Un Comité de Pilotage valide les propositions d'appuis. Ce comité est notamment composé des chefs de projets au sein de l'AFD (départements géographiques, divisions techniques, etc.) et est présidé par la directrice adjointe ODD ou son représentant.

*La tenue du Comité de Pilotage permet la **mise en cohérence** entre les différents appuis, notamment par CLN. Cependant, il semblerait que plusieurs échanges avec l'équipe de la Facilité en amont de la rédaction de la fiche de saisine restent essentiels. En effet, les différents chefs de projets (sectoriels, thématiques ou géographiques) n'ont pas toujours une vision sur l'ensemble des appuis. Une discussion avec les personnes ayant un regard transversal sur les appuis de la Facilité permet d'éviter les doublons et de créer une cohérence générale entre les appuis.*

2.5. UN MODE OPÉRATOIRE SOUPLE

➤ Sélection des pays

La sélection des pays a été définie en raison de :

- De **l'enjeu climat** représenté, soit en termes d'émissions de GES dans l'absolu, soit en termes de vulnérabilité ;
- Des **modalités d'intervention de l'AFD** dans le pays (prêts budgétaires sectoriels en particulier mais également concentration sectorielle sur secteurs à enjeux par exemple) ;
- D'un critère « **effet de démonstration** » à l'échelle régionale ou sectorielle ;

Opérationnellement, l'identification des pays cibles s'opère à travers deux principaux canaux :

- Les équipes des agences présentent sur les géographies cibles qui identifient les enjeux propres à la Facilité, en partenariat avec les bénéficiaires ;
- Les chefs de projets techniques au siège, qui identifient des opportunités à distance.

La sélection des pays peut presque être qualifiée « d'opportuniste » tant les facteurs pouvant mener à l'identification d'un appui dépendent du contexte (avancées d'un pays sur sa réflexion SLT, les capacités en termes de stratégies climatiques des bénéficiaires, opportunités identifiées par des partenaires internationaux, etc.). Il semble difficile de viser les géographies initialement ciblées et de favoriser notamment les PMA au contraire des TGE.

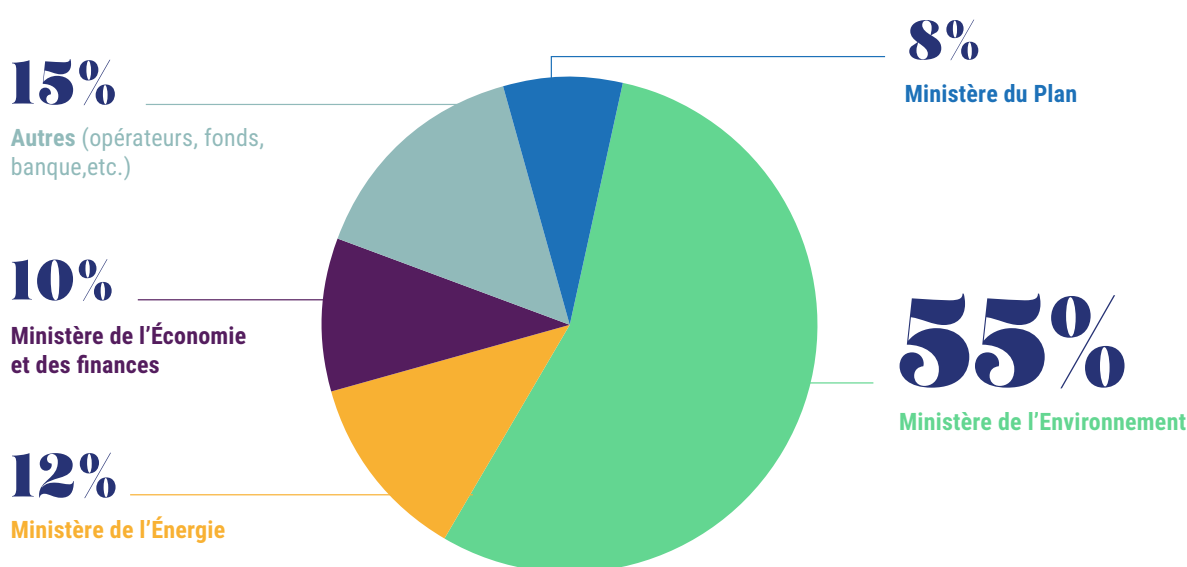
Dans le cadre de la prochaine phase de la Facilité 2050, la question du mode opératoire de l'identification des appuis et du cadrage des besoins devra sans doute être précisée.

➤ Bénéficiaires

Les bénéficiaires de la Facilité sont les **pouvoirs publics qui sont légitimes pour définir les stratégies et trajectoires de développement bas-carbone et résilient** de leur pays, représentés par les ministères (une coordination interministérielle sera recherchée le cas échéant), les centres de recherche, institutions publiques (y compris certaines institutions financières locales ayant un rôle structurant en terme d'allocation des investissements) ou les think tanks publics associés à ces exercices⁸.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition en pourcentage des institutions bénéficiaires des appuis de la Facilité en 2022 en nombre d'appuis :

● Répartition en pourcentage des institutions bénéficiaires des appuis de la Facilité 2050



- ➔ Une majorité des bénéficiaires (55%) sont les Ministères de l'Environnement des pays. Peu de ministères sectoriels sont bénéficiaires de la Facilité, avec 12% des appuis en collaboration avec les Ministères de l'Énergie.

La catégorie « autre » fait référence à des acteurs comme l'ESKOM en Afrique du Sud (la première compagnie de production et de distribution d'électricité dans le pays), la Fondation de météorologie et des ressources hydriques du Ceará (FUNCEME) au Brésil ou encore la Banque centrale du Ghana. Le poids prépondérant des Ministères de l'Environnement dans les bénéficiaires de la Facilité s'explique par leur rôle de point focal de la CCNUCC pour les SLT. Or, lors d'intervention en prêt, l'AFD se positionne plus souvent auprès des Ministères de l'Économie et des Finances (MEF), des Ministères du Plan ou encore des ministères sectoriels. Ces ministères sont, par contre, le plus souvent associés aux appuis engagés dans le cadre de la Facilité s'appuyant sur un dialogue interministériel essentiel pour la construction d'une stratégie nationale de long terme.

De plus, les subventions allouées dans le cadre des appuis ont permis le financement de centres de recherche ou de think tank dans plusieurs pays d'intervention (en particulier au Nigéria, en Inde ou Vietnam).

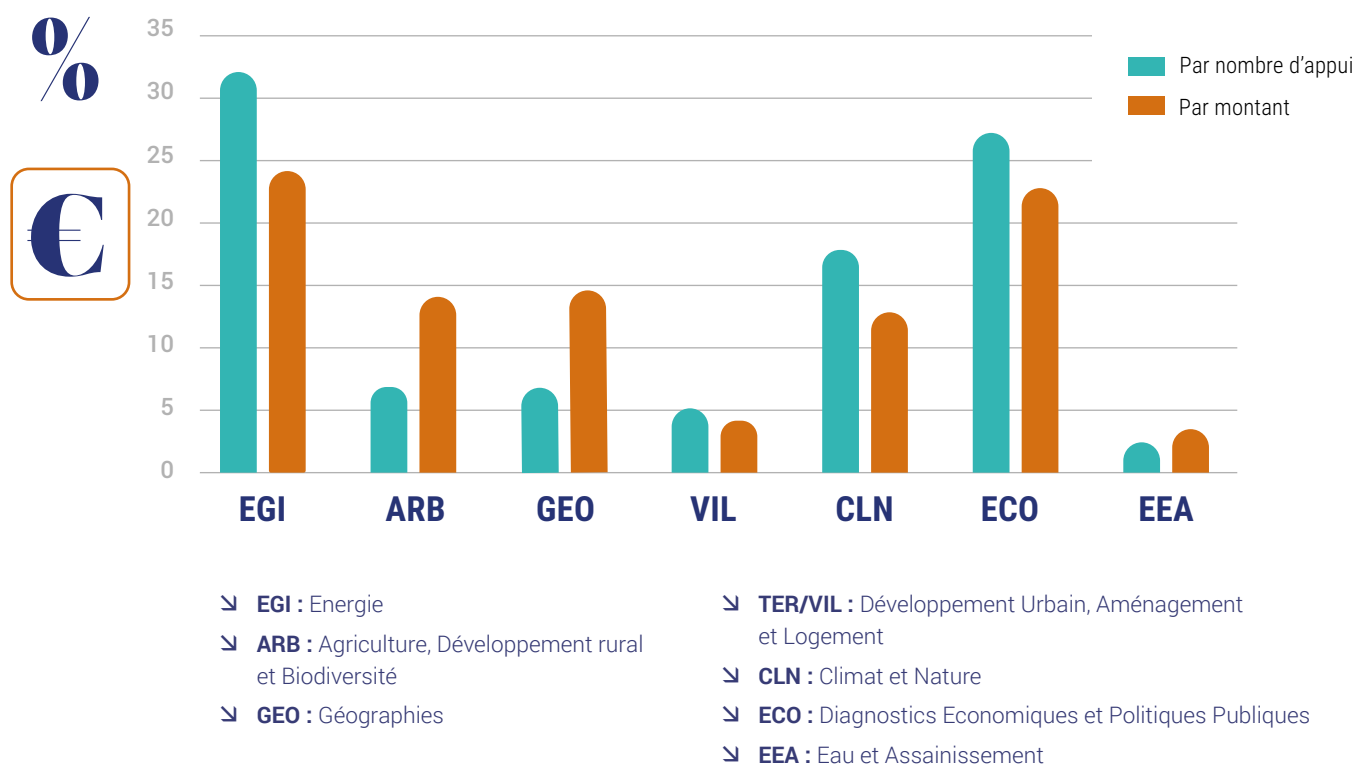
8. Note de Cadrage de la Facilité 2050, 2020.

➤ Identification des appuis

Initialement, le processus d'identification des appuis est déclenché par le lancement d'un **appel à proposition interne** dans les différentes divisions techniques et départements géographiques. Les porteurs de projets sont invités à rédiger **une fiche de saisine** décrivant le contexte, objectifs, réalisations envisagées, mode opératoire de l'appui proposé (avec les termes de référence pour les appuis les plus avancés au stade de la conception) et de la transmettre à la division CLN sous couvert du département géographique afin de s'assurer de la cohérence de l'appui avec le cadre d'intervention pays de l'AFD.

Les porteurs de projets⁹ de la Facilité 2050 viennent de divisions techniques et de **départements variés, départements étant plus particulièrement impliqués dans le lancement et le suivi des appuis**. C'est notamment le cas de la division Energie (EGI) qui a mené 31% des appuis, puis du département recherche (ECO) avec 26% des appuis. Le rôle des agences est notamment crucial pour la négociation des protocoles d'ententes et le suivi avec les bénéficiaires.

Pourcentage des divisions et départements porteurs de projets des appuis de la Facilité en nombre d'appuis et par montant des appuis



Ensuite, la division CLN centralise les propositions et s'assure de la cohérence des appuis avec les objectifs généraux de la Facilité. L'identification est validée par le comité de pilotage.

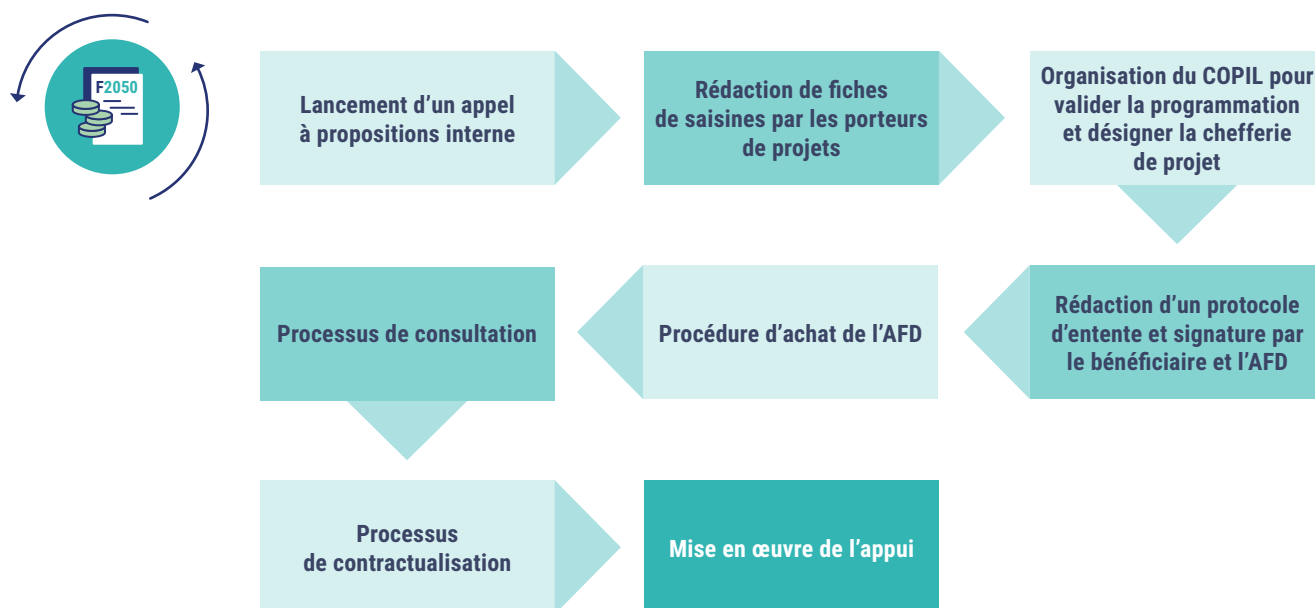
9. Ici il est question du porteur de projet principal. Le Consultant a bien conscience qu'une grande partie des appuis se mettent en œuvre avec d'autres divisions ou département, et avec les agences.

L'identification de nouveaux appuis repose sur la lisibilité de la Facilité par les agents AFD au sein des divisions techniques, des départements géographiques et des agences. La mise en place d'une communication active sur les enjeux et les typologies d'appuis de la Facilité en interne de l'AFD permettrait d'élargir les divisions techniques et les agences impliquées dans le lancement et le pilotage de projets. Par exemple, les secteurs de la mobilité et du développement urbain sont présentés comme des cibles d'intervention dans la note de cadrage de la Facilité mais ne ressortent que très peu dans les appuis mis en œuvre. Il serait également pertinent de renforcer les appuis visant l'accompagnement des stratégies du secteur AFOLU en élaborant des méthodologies adaptées, en sécurisant la production et la collecte de données et en articulant les enjeux de ce secteur avec celui de l'énergie.

➤ Étapes de mise en œuvre

Les différentes étapes de mise en œuvre des appuis de la Facilité 2050 sont illustrées dans le schéma ci-dessous :

● Étapes de mise en œuvre des appuis de la Facilité 2050



Ces appuis sont conduits prioritairement en maîtrise d'ouvrage directe par l'AFD.

De nombreuses discussions entre les équipes projets et l'équipe de la Facilité interviennent entre les étapes présentées ci-dessus tout au long de la mise en œuvre d'un appui. Ces discussions sont nécessaires afin de procéder à un **cadrage pertinent de l'appui**, à identifier les points clés à inclure dans le protocole d'entente ou alors afin de partager les enjeux avec toutes les parties prenantes. Au-delà de la Facilité 2050, ces appuis servent au dialogue entre agences et divisions techniques et les pays bénéficiaires.

➤ Supports de présentation et supports de communication de la Facilité

La communication de la Facilité 2050 s'appuie sur l'utilisation d'une marque fille du groupe AFD.



Par ailleurs, une [page est dédiée à la Facilité sur le site internet de l'AFD](#). Cette page contient des informations sur le contexte, l'objet de la Facilité ainsi que sur les appuis terminés ou en cours. Cette page permet également de télécharger une brochure, en français ou en anglais.



Il est intéressant de noter qu'au-delà de l'existence d'une stratégie de communication au niveau de la Facilité, plusieurs initiatives ont émergé, appui par appui. Par exemple, plusieurs supports de communication ont été créés afin de mettre en valeur les travaux réalisés dans le cadre de l'accompagnement à la formulation de la stratégie 2050 en Colombie (E2050).

Ces initiatives ne sont pas toutes recensées mais à titre d'exemple, les publications en Inde, en Chine ou au Vietnam ont largement participé à valoriser les travaux produits dans le cadre de l'appui.

*L'analyse plus approfondie de certains appuis de la Facilité 2050 a permis d'établir un bilan de capitalisation basé sur cinq axes (animation d'un dialogue de politiques publiques, renforcement des capacités des parties prenantes, l'influence de la Facilité pour rehausser l'ambition des pays, l'effet levier des appuis de la Facilité, la complémentarité des efforts de la Facilité avec d'autres acteurs et le processus de pilotage de la Facilité). **Cette analyse est proposée dans la partie 3 du présent rapport et nourrit les recommandations proposées en partie 4.***

RAPPORT DE CAPITALISATION

PARTIE

3 Quels sont les axes sur lesquels la Facilité peut capitaliser ?

Afin d'accompagner une trentaine de pays en développement parmi les plus émissifs ou les plus vulnérables dans leur transition vers un modèle de développement bas-carbone et résilient, l'AFD a créé en 2018 un outil de subvention dédié : la Facilité 2050.

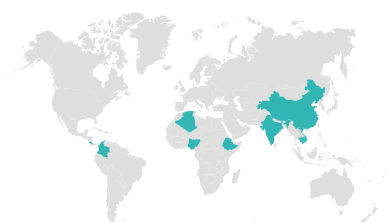


Cette étude de capitalisation repose sur une analyse issue de la revue documentaire et des nombreux entretiens conduits par le consultant. Cette analyse principalement qualitative et reposant sur une co-construction avec les différents acteurs impliqués dans la gestion et la mise en œuvre de la Facilité et de ses appuis a permis l'élaboration des éléments de capitalisation présentée ci-dessous.

Cette analyse repose sur une **réflexion organisée autour de cinq axes de capitalisation**, validés et précisés en atelier de cadrage :

- ➔ 1 La capacité de l'AFD à **ANIMER UN DIALOGUE DE POLITIQUES PUBLIQUES** sur le climat et la planification long terme avec les contreparties, et notamment les ministères sectoriels ;
- ➔ 2 Le **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES LOCALES** et leur appropriation des outils ;
- ➔ 3 L'influence des activités de la Facilité pour **REHAUSSER L'AMBITION DES PAYS EN TERMES DE DÉCARBONATION ET RÉSILIENCE**, et les facteurs qui stimulent ou entravent une telle ambition ;
- ➔ 4 **L'EFFET LEVIER DES PROJETS** de la Facilité 2050 pour les activités de l'AFD ;
- ➔ 5 La **COMPLÉMENTARITÉ, OU LES REDONDANCES, DES EFFORTS FINANCÉS PAR LA FACILITÉ ET LES AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS** (PTF) ;

Ces axes permettent une lecture simplifiée et organisée des résultats de la présente étude et font ressortir les principaux points forts et difficultés rencontrés dans le déploiement de la Facilité 2050.



La démarche proposée a permis la réalisation d'une analyse de la Facilité 2050, en s'appuyant sur une analyse détaillée de **neufs appuis spécifiques** tout en prenant en compte **l'ensemble des activités**. Les appuis illustratifs sont les suivants :

- ➔ **ANALYSE DES TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT BAS-CARBONE (DDP) AU Nigéria** ;
- ➔ **LT-LEDS EN Éthiopie** ;
- ➔ **MODÉLISATION GEMMES AU Vietnam** ;
- ➔ **MODÉLISATION SCÉNARIOS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN Algérie** ;
- ➔ **STRATÉGIE 2050 DE LA Colombie** ;
- ➔ **MISE EN ŒUVRE D'UNE SLT AU Costa Rica** ;
- ➔ **PROGRAMME DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 2050 DE LA Chine** ;
- ➔ **ODD ET MODÉLISATION DE SCÉNARIOS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN Inde** ;
- ➔ **MODÉLISATION 2050 AU Cambodge** .

L'analyse a permis de faire ressortir une démarche et des résultats très différenciés selon les géographies d'intervention. **Cette analyse est présentée en page suivante pour chacun des axes de capitalisation.**

SOMMAIRE PARTIE 3

Les axes de la capitalisation



L'ANIMATION D'UN DIALOGUE DE POLITIQUES PUBLIQUES

1. Un dialogue de politiques publiques, fonction des capacités des parties prenantes associées
2. Un dialogue de politiques publiques à structurer à tous les niveaux de gouvernance
3. Un dialogue de politiques publiques structuré autour de l'appropriation des enjeux dans le débat public



LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES LOCALES

1. Un volet RC systématiquement intégré à la structuration des appuis
2. Un volet RC qui s'adapte aux besoins et aux capacités des parties prenantes associées
3. Une collaboration avec le monde de la recherche à conforter



L'INFLUENCE POUR REHAUSSER L'AMBIITION DES PAYS EN TERMES DE DÉCARBONATION ET DE RÉSILIENCE

1. Un portage politique de haut niveau comme condition de l'ambition des appuis et des stratégies produites
2. Des appuis techniques de modélisation structurants pour la définition des ambitions nationales
3. Des appuis techniques sectoriels pour renforcer les ambitions nationales



L'EFFET LEVIER DES APPUIS

1. Un positionnement reconnu de l'AFD et un potentiel effet levier sur le déclenchement de nouvelles activités
2. Un réseau d'acteurs mobilisés pour chaque appui, à l'échelle globale et nationale, à structurer



LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC D'AUTRES ACTEURS

3. Un risque de duplication des appuis à contrôler avec le bénéficiaire
4. Des effets positifs des partenariats géographiques et thématiques pour l'AFD
5. Une complémentarité à renforcer pour les appuis orientés sur la mise en œuvre des stratégies



La construction et l'animation d'un dialogue de politiques publiques

L'un des principaux effets attendus de la Facilité 2050 est de mettre en place des appuis permettant de « **renforcer le dialogue de politiques publiques avec les pays**, et ce faisant de renforcer le positionnement [de l'AFD] et la pertinence de ses interventions en soutien à la transition bas-carbone et résiliente¹⁰ ». Ainsi, la participation à l'animation d'un dialogue de politiques publiques sur le climat et les stratégies long termes est un élément clé de la mise en œuvre d'un appui dans le cadre de la Facilité. Un dialogue entre l'AFD, et notamment ses agences dans les pays, et les contreparties, notamment les ministères (de l'environnement, de l'économie ou des finances, du plan ou encore de l'énergie en fonction des géographies et du schéma institutionnel de chaque pays), est nécessaire pour produire une stratégie nationale long terme partagée et pérenniser ses effets.

La Facilité 2050 permet à **l'AFD de se positionner ou de consolider des dialogues de politiques publiques climat** avec des enjeux différents suivant les géographies concernées :

- ➔ **La consolidation et l'animation d'un dialogue déjà engagé par les agences** la plupart du temps sur des thématiques sectorielles spécifiques (transport, développement économique, développement urbain...) avec une orientation plus significative sur les enjeux de la planification climat ;
- ➔ Ou la **création d'un nouveau dialogue**, si :
 - La géographie n'est pas ou peu connue par l'AFD (en Amérique Latine, par exemple) ;
 - Le cadre politique est complexe et peut rendre compliquée l'intervention de l'AFD (en Algérie, par exemple, les relations diplomatiques entre les deux pays ainsi que la décision de l'Algérie de ne plus recourir à l'endettement extérieur en 2005 peuvent nécessiter des modalités d'intervention de l'AFD adaptées) ;
 - Les interlocuteurs historiques de l'AFD n'ont pas d'influence sur les enjeux soulevés par la Facilité.

Les éléments présentés ci-dessous ont pour objectifs d'apprécier l'effet des appuis de la Facilité en matière d'animation de dialogue de politiques publiques sur le climat et les stratégies long-termes.



LES QUESTIONS POSÉES DANS LE CADRE DE LA CAPITALISATION SONT LES SUIVANTES :

- *Comment l'appui a participé à l'animation d'un dialogue de politiques publiques dans la géographie concernée ? Comment apprécier l'effet des appuis en matière de politiques publiques mises en œuvre par les États et des ministères associés ? Quels indicateurs peut être analysés et doivent être mis en place ?*
- *Quels sont les principaux succès et les principales difficultés ?*
- *Quelle est la contribution des activités au « mainstreaming » du changement climatique, de la planification à long terme, notamment auprès de ministères sectoriels ?*
- *Quelles sont les contreparties qui ont été associées au dialogue de politiques publiques ? Est-ce qu'il a été animé aux niveaux les plus pertinents ?*
- *Quel est le niveau d'appropriation par les contreparties locales ? A quelles échelles en particulier ?*

10. NCA Facilité 2050, page 7, décembre 2019



1.1. UN DIALOGUE DE POLITIQUES PUBLIQUES, FONCTION DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES ASSOCIÉES

Les relations et le positionnement de chaque partie prenante susceptible d'être associée aux appuis conditionnent tout particulièrement la réussite d'un projet en matière d'animation d'un dialogue de politiques publiques. La bonne compréhension du jeu d'acteurs et du rôle d'intervention de chacun à l'échelle nationale (ministères) et locale (territoires, collectivités, société civile) est essentielle pour identifier les bons partenaires en vue de la construction d'un dialogue de politiques publiques réussi. La question de l'identification des parties prenantes clés à associer aux appuis se pose à la fois au sujet du bénéficiaire de l'appui mais également concernant la sélection du prestataire ou du choix du partenaire en charge de décliner l'appui.

➤ Les capacités des bénéficiaires directs associés aux appuis

L'identification de l'institution bénéficiaire d'un appui, et au sein de cette institution, du ou des points focaux en charge du suivi de l'intervention, est un enjeu de taille pour la réussite de la Facilité 2050. A ce jour, les appuis de la Facilité 2050 s'adressent à différents **ministères**, identifiés pour des raisons variées en fonction des contextes de chaque **géographie et des typologies d'intervention déployées**. Les ministères de l'Environnement sont les bénéficiaires les plus concernés par les appuis de la Facilité (plus de la moitié).

Le **poids, le pouvoir décisionnel et les champs de compétences du ministère** directement bénéficiaire de l'appui doivent être appréhendés en amont du lancement du projet : les ministères de l'Environnement ne sont pas systématiquement les ministères les plus influents, les ministères de l'Economie et des Finances ne sont pas systématiquement les plus équipés techniquement pour suivre les appuis. C'est notamment le cas sur des appuis qui sont spécifiques à un secteur (la modélisation du secteur de l'énergie au Cambodge par exemple) ou encore des appuis assez techniques liés aux questions climatiques.

Mais l'animation d'un dialogue de politiques publiques réussi ne dépend pas uniquement du bénéficiaire direct. La **capacité d'association des décideurs publics** concernés par les projets de stratégie de développement bas-carbone est également un élément à prendre en compte en amont du lancement d'un appui. A ce titre, la construction d'un dialogue interministériel doit être encouragée et l'organisation d'un **travail collaboratif et participatif** doit être intégré très en amont dans la formulation de l'appui. L'appui mis en place au Vietnam illustre particulièrement ce point. En effet, des ateliers de travail interministériels ont été organisés afin de pouvoir inclure les différents ministères sectoriels. Ces ateliers ont été essentiels dans l'organisation d'un transfert et partage de connaissance sur les différents sujets inclus dans la modélisation. En Chine, la mise en place de divers échanges techniques et ateliers organisés entre différentes organisations (universités, instituts de recherches ou institutions nationales) ont permis le partage de connaissances et d'expériences entre experts sur les sujets liés aux trajectoires de transition énergétique dans le pays.

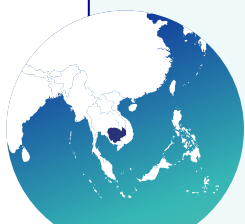
Au contraire, certains appuis ont été mis en place dans des contextes peu favorables au dialogue interministériel et aux échanges entre décideurs publics, ce qui n'a pas permis l'animation d'un dialogue de politiques publiques soutenu. C'est le cas des projets conduits au **Pakistan, sur la modélisation des émissions GES énergie et AFOLU**, où le relais avec les autorités locales et la mobilisation interministérielle ne semblent pas avoir été suffisants.



➤ Le choix du partenaire ou du prestataire en charge de la réalisation de l'appui

Le choix du partenaire ou du prestataire en charge de la réalisation de l'appui représente un élément de première importance pour enclencher ou renforcer un dialogue de politiques publiques avec le bénéficiaire. Une **relation de confiance entre le prestataire ou le partenaire et le bénéficiaire** peut constituer un facteur de réussite d'un appui et considérablement améliorer l'impact du travail mené en matière d'animation de dialogue de politiques publiques. Dans le cas de certains appuis, la crédibilité du prestataire auprès des ministères et des principales institutions publiques du pays a permis de mettre en place un dialogue régulier et transversal de qualité.

En Colombie, l'appui pour la formulation de la SLT du pays a été conduit par une équipe dédiée associant à la fois du personnel d'Expertise France et deux experts, membres du *Word Ressource Institute* (WRI), organisme international ayant de nombreuses références d'appui du ministère de l'Environnement. La participation de **WRI** a permis de faciliter les échanges avec les acteurs au sein du ministère. Au Costa Rica, l'appui financé dans le cadre de la Facilité 2050, a été délégué à une ONG locale, **Costa Rica Por Siempre** en s'appuyant sur des expertises locales de qualité. Le relais de cette association n'a toutefois pas été une condition suffisante à la mise en place d'un dialogue de politiques publiques structuré avec les autorités costariciennes. Le contexte de la crise sanitaire du Covid et les confinements successifs ont largement contribué à ralentir la mise en place de ces échanges. Enfin, les changements politiques de mai 2022 et le renouvellement des équipes ministérielles a également constitué un véritable frein à la mise en place d'un cadre de dialogue structuré.



➤ FICHE CAMBODGE

L'APPUI MODÉLISATION DU SECTEUR ÉNERGIE À HORIZON 2050 AU CAMBODGE a été lancé en janvier 2021 par le département général de la politique publique du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et l'agence AFD de Phnom Penh. Le soutien au MEF et à d'autres ministères (énergie, environnement) vise à développer un outil de modélisation de trajectoire énergétique à long terme, pour déclencher et nourrir le dialogue politique multipartite dans le secteur de l'énergie. Cet appui a bénéficié de l'implantation et des références du prestataire IED dans le pays et en particulier :

- d'une implantation locale au Cambodge et d'une équipe très bien introduite auprès des différentes institutions (ministères sectoriels et opérateur) ;
- d'une expérience précédente et notamment d'un travail sur le plan stratégique du secteur électrique à long terme pour le compte de la Banque Asiatique de Développement (BAD). Ce travail a notamment permis la mobilisation de données et statistiques précieuses pour la réussite de l'appui Facilité 2050.

Le travail de collecte des données, essentiel au lancement de l'exercice de modélisation a été facilité par les liens entre le prestataire et les acteurs institutionnels. Ces liens ont également permis la mise en œuvre de consultations interministérielles sur les scénarios produits ainsi que des formations techniques par le consultant. Cet appui a permis de placer idéalement l'AFD dans le dialogue avec les autorités autour de la stratégie LTS4CN du Cambodge pour un objectif net zéro, notamment grâce au scénario *Business as Usual*.



FICHE ETHIOPIE

En **ÉTHIOPIE, L'APPUI À LA FORMULATION DE LA STRATÉGIE À LONG TERME DE DÉVELOPPEMENT BAS-CARBONE ET RÉSILIENT (LT-LEDS)** a mobilisé le *Global Green Growth Institute* (GGGI). Le GGGI est une organisation reconnue pour sa diversité de services proposés en termes d'appui au développement inclusif et durable (diagnostic et état des lieux, appui au développement de stratégies, révision des CDN, identification d'opportunités d'investissement et de mécanismes d'investissement, etc.). Le GGGI est impliqué sur les sujets climatiques en Ethiopie depuis 2015, et a donc instauré un dialogue de politiques publiques fort, ce qui représente pour l'AFD un partenaire efficace dans ce dialogue. Le GGGI avait appuyé l'Ethiopie dans le développement de sa stratégie CRGE (*Climate Resilient Green Economy, 2015*) ainsi que dans son opérationnalisation.

Une convention de don a été signée avec GGGI en mai 2021, ainsi qu'un MoU (*Memorandum of Understanding*) entre l'AFD, GGGI et la Commission Ethioienne à l'Environnement et au Changement Climatique qui intégrera en cours d'appui le Ministère du Plan éthiopien.

La mobilisation du GGGI pour cet appui de la Facilité 2050 est donc déterminante dans l'animation du dialogue avec le bénéficiaire. Le fonctionnement des équipes de GGGI, travaillant au sein même du Ministère du Plan a permis d'établir une relation de confiance au quotidien avec les équipes du ministère.

Par ailleurs, le contexte institutionnel éthiopien a largement participé à la mise en place d'un dialogue de qualité. Les principaux défis en matière d'adaptation et d'impacts du changement climatique étaient déjà bien identifiés en amont de l'intervention de l'AFD. La récente réforme institutionnelle de 2021 a restructuré le rôle du ministère du plan et du développement sur la formulation de la LT-LEDS, ce qui a permis d'intégrer les actions en faveur du climat et de l'environnement dans la planification plus transversale des programmes d'investissement. L'appui mis en place a capitalisé sur les travaux antérieurs visant à intégrer le climat dans les stratégies de développement (CRGE, NDC, NDC révisée) permettant à GGGI d'animer avec les ministères techniques impliqués et le Ministère du Plan (intégrant l'Environnement), un dialogue technique sur les stratégies sectorielles à long terme afin d'atteindre le net0, basé sur la modélisation sectorielle et macroéconomique (horizon 2050).



FICHE INDE

En **INDE, L'APPUI ODD ET MODÉLISATION TE À LONG TERME** a mobilisé le *Center for Study of Science, Technology and Policy* (CSTEP), une organisation multidisciplinaire de recherche indienne et think-tank particulièrement influent en Inde. Le CSTEP développe depuis 2012 des outils de modélisations dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, des études de sécurité, des matériaux et des études climatiques. Il a notamment été mandaté par le ministère de l'Environnement, des forêts et du changement climatique (MoEFCC) avec TERI (Institut de l'énergie et des ressources) pour élaborer des scénarios énergétiques, conformément à l'article 4.19 de l'Accord de Paris ratifié par l'Inde.

L'association de C-STEP à la mise en œuvre de cet appui a été un véritable levier en matière de dialogue avec les parties prenantes au sein des ministères. L'appui Facilité 2050 a nourri le dialogue franco-indien sur les enjeux climat, les trajectoires bas-carbone de l'Inde et a permis à l'AFD de maintenir une présence active sur le secteur de l'énergie tant sur le plan des opérations que celui de la recherche. Toutefois, la participation à l'animation d'un dialogue de politiques publiques reste complexe dans un pays qui n'encourage pas l'intervention des partenaires internationaux sur des appuis transformationnels.



1.2. UN DIALOGUE DE POLITIQUES PUBLIQUES À STRUCTURER À TOUS LES NIVEAUX DE GOUVERNANCE

La réussite et la pertinence d'un dialogue de politiques publiques peut également s'évaluer à la **capacité de mise en place d'un dialogue d'acteurs à différents niveaux de gouvernance dès la phase d'élaboration d'une stratégie**.

En particulier, l'association des différents niveaux de gouvernance, **nationale et du locale, publique et privée** est un levier important pour structurer et mettre en place un dialogue de politiques publiques de qualité.

Si tous les appuis s'adressent en priorité à un bénéficiaire au niveau ministériel, il est intéressant de noter que certains **appuis prennent en compte d'autres échelles de gouvernance** pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies climat. C'est le cas par exemple de l'appui au **Mexique** qui s'adresse au ministère de l'environnement avec pour sujet la **trajectoire de résilience des municipalités vulnérables** au changement climatique. Au Congo, une étude de cadrage a porté sur l'appui à l'élaboration des plans climats de différentes **municipalités**.



FICHE COLOMBIE

L'appui en **COLOMBIE** est à ce titre illustratif d'une réussite de la **MISE EN ŒUVRE D'UN TRAVAIL COLLABORATIF ASSOCIANT UN LARGE PANEL DE PARTIES PRENANTES DE LA STRATÉGIE BAS-CARBONE DU PAYS**.

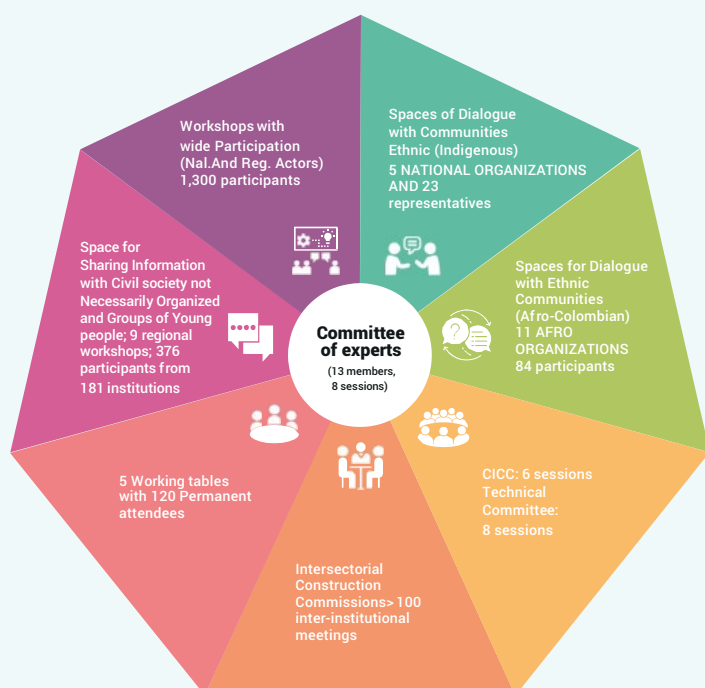
Cet appui s'est déroulé en deux temps avec une première phase de co-construction et de formulation de la SLT nationale, puis une deuxième phase d'accompagnement à la mise en œuvre de la stratégie. Tout au long de ces deux phases, de nombreux acteurs ont été associés.

Au cours de la première phase en particulier, différents organes de pilotage du projet ont été constitués. En premier lieu, une **commission interministérielle du changement climatique** associant 15 ministères, un **comité de pilotage du projet E2050**, associant le ministère de l'environnement, le ministère du plan (DNP), l'**AFD et Expertise France**, un **comité technique** du projet et enfin des **groupes de concertation** associant les parties prenantes publiques, privées, académiques et société civile.

Le processus participatif a permis de construire une **vision prospective partagée** en s'appuyant notamment sur : un comité consultatif de **13 experts nationaux reconnus à l'international** (planification territoriale, biodiversité, énergie, finances publiques...), une commission intersectorielle avec plus de 100 réunions organisées, l'organisation d'ateliers avec la société civile (376 participants) et de réunions de concertations (1300 participants), l'organisation de 11 sessions d'échanges en particulier avec les communautés afro-colombiennes (84 participants).

Si la mise en place d'un travail interministériel n'est pas directement liée au lancement de l'appui par l'AFD mais à un cadre national pré-existant, il n'en reste pas moins que l'appui a permis de structurer et d'accompagner le pilotage de cette organisation grâce en partie à une équipe de coordination dédiée de 10 personnes financée directement par la Facilité.

Au cours de la deuxième phase de mise en œuvre de l'appui, l'association du secteur privé a été largement encouragée et a permis une appropriation réelle des enjeux de développement bas-carbone par ces acteurs. L'élaboration d'une stratégie de neutralité carbone par la principale compagnie pétrolière du pays, Ecopetrol, illustre l'impact de l'association du secteur privé.



tant, il n'en reste pas moins que l'appui a permis de structurer et d'accompagner le pilotage de cette organisation grâce en partie à une équipe de coordination dédiée de 10 personnes financée directement par la Facilité.

Au cours de la deuxième phase de mise en œuvre de l'appui, l'association du secteur privé a été largement encouragée et a permis une appropriation réelle des enjeux de développement bas-carbone par ces acteurs. L'élaboration d'une stratégie de neutralité carbone par la principale compagnie pétrolière du pays, Ecopetrol, illustre l'impact de l'association du secteur privé.



Toutefois dans la majorité des cas, les appuis ont participé à la structuration d'un **dialogue de politiques à l'échelle de l'Etat central uniquement**. La question de la prise en compte des différentes échelles de gouvernances en particulier territoriales se pose d'autant plus dans les cas de états fédéraux comme le Nigeria ou l'Ethiopie. Dans le cas de l'Ethiopie par exemple, l'appui à la formulation de la SLT a principalement consisté à appuyer le ministère du plan niveau État central. Une réunion s'est tenue en associant les acteurs fédéraux, mais le travail collaboratif n'est pas allé plus loin. Dans le cas du Nigeria, l'appui se déroule également au niveau de l'Etat central, mais une question se pose au sujet de la mise en œuvre, qui ne pourra pas être pertinente sans l'implication des états fédéraux.

1.3. UN DIALOGUE DE POLITIQUES PUBLIQUES STRUCTURÉ AUTOUR DE L'APPROPRIATION DES ENJEUX DANS LE DÉBAT PUBLIC

S'il ne fait nul doute que le portage politique d'une stratégie long terme est essentiel pour sa réussite en termes d'ambition et de mise en œuvre, il est également important **d'associer des parties prenantes issues de la société civile** afin de sécuriser son **appropriation et son opérationnalité dans la durée** indépendamment du temps politique.

Deux facteurs de réussite ont été identifiés pour permettre de capitaliser sur le travail réalisé à moyen et long terme, en minimisant la dépendance au temps des cycles politiques qui peuvent être courts et instables en particulier dans certaines régions concernées par la Facilité.

Le premier est l'articulation des travaux réalisés sur la création de modèles **avec le monde de la recherche**. L'association de chercheurs nationaux permet notamment de sécuriser la maintenance et l'utilisation des modèles au-delà de l'utilisation par les équipes ministérielles qui peuvent évoluer en fonction des aléas politiques.

Le deuxième est **l'appropriation large des travaux réalisés** à différents niveaux de la société, qu'il s'agisse de la sphère publique ou privée, du niveau national ou du niveau local. Cette appropriation permet notamment de sécuriser la validation de la stratégie mais d'engager plus facilement les étapes de mise en œuvre.



FICHE COLOMBIE

En **COLOMBIE**, le travail participatif réalisé avec une grande partie des acteurs représentatifs à la fois des échelles sectorielles et territoriales a permis un **niveau élevé d'appropriation des travaux réalisés dans le cadre de l'accompagnement à la formulation de la SLT**. Les efforts réalisés en termes de **concertation et de communication** ont permis à de nombreux acteurs de la société civile de s'emparer de la question de la stratégie du pays à 2050.

La diversité des **supports de communication produits** illustre la volonté d'appropriation de la stratégie par les différents niveaux de la société : à la fois par les décideurs (résumé exécutif) mais également par la société civile (brochure, livre pour enfant, vidéo de présentation de la stratégie). Une **chaîne YouTube et une vingtaine de podcasts** ont été également produits permettant d'accélérer la diffusion des travaux conduits dans le cadre de l'élaboration de la stratégie.

Cette appropriation large de la stratégie produite a sans doute permis que les engagements pris ne soient pas modifiés par le changement politique majeur de juin 2022 avec l'arrivée au pouvoir de l'opposition.



FICHE COSTA RICA

A contrario, au **COSTA RICA**, le changement d'équipe ministérielle suite aux élections de mai 2022 a fortement perturbé le suivi des actions prévues dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la SLT (Plan National de Décarbonation). La mise en œuvre de la SLT avait auparavant pâti d'un contexte strict de confinement lié à la crise sanitaire du Covid.



Le renforcement des capacités des parties prenantes locales

Le **renforcement des capacités (RC)** des autorités en charge du pilotage et de la mise en œuvre des questions climatiques est un des objectifs principaux de la Facilité 2050. En effet, l'accompagnement des parties prenantes locales, et notamment des contreparties de l'AFD, est considéré comme un facteur de réussite de la mise en place d'appuis institutionnels et transformationnels au sein d'un pays.

Les éléments présentés ci-dessous ont pour objectif d'apprécier les effets de la Facilité en termes de renforcement des capacités des acteurs institutionnels mais également d'autres acteurs impliqués dans la réalisation et la mise en œuvre des appuis.



LES QUESTIONS POSÉES DANS LE CADRE DE LA CAPITALISATION SONT LES SUIVANTES :

- *Comment le volet renforcement des capacités est-il intégré lors de la structuration des appuis ?*
- *Les capacités existantes des parties prenantes locales sont-elles prises en compte ?*
- *Avec quels acteurs a-t-il été le plus pertinent de collaborer sur ce volet spécifiquement ?*

2.1. UN VOLET RC SYSTÉMATIQUEMENT INTÉGRÉ À LA STRUCTURATION DES APPUIS

Le travail de capitalisation a démontré que **le volet « renforcement des capacités » est systématiquement intégré lors de l'élaboration des appuis** de la Facilité 2050. Le RC est pris en compte comme composante clé dans les cahiers des charges au moment du lancement des appuis de la Facilité. La mise en œuvre de cette composante est différenciée en fonction des appuis et peut se matérialiser par des formations aux bénéficiaires ou la mise en place de réseaux d'échanges.

La réussite du renforcement de capacités repose en partie sur l'identification des parties prenantes à qui s'adresse l'accompagnement en question. Pour répondre à l'objectif d'appropriation sur la durée des connaissances et des compétences transmises, il est important d'intégrer le staff permanent des équipes ministérielles bénéficiaires et non pas uniquement les équipes contractuelles.

Par ailleurs, la mobilisation de prestataires au sein même des institutions bénéficiaires, en plus de faciliter le dialogue institutionnel, peut permettre un **renforcement des capacités quotidien**. Ce fut notamment le cas en Colombie et en Ethiopie.



FICHE NIGÉRIA

L'APPUI D'ANALYSE DES TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT BAS-CARBONE (DDP) AU NIGÉRIA

intègre le renforcement des capacités comme une composante principale du projet. Le projet vise à soutenir l'émergence d'une équipe pluridisciplinaire nigériane à l'AEFUNAI (université nigériane) qui puisse mettre en place un processus de co-construction avec les parties prenantes d'une stratégie de long terme pour un développement inclusif, bas-carbone et résilient du pays. A terme ce cadre permettra d'élaborer des options de transformations qui informeront le débat public dans le pays et alimenteront un dialogue de politiques publiques.

Un long processus de co-construction du cadre logique de l'appui a permis d'identifier la meilleure stratégie d'intervention et en particulier sur la composante renforcement des capacités. Cette approche se base sur la collaboration continue avec les parties prenantes nigérianes afin de mettre en œuvre et pérenniser une montée en compétences. Par ailleurs, des sessions de formation sur les outils de modélisation (LEAP, KLEM et IMACLIM avec le CIRED) ont été organisées afin de développer les capacités des participants sur l'élaboration des modèles de développement bas-carbone au niveau national et régional.



FICHE ALGÉRIE

La coopération technique sur la **MODÉLISATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT À L'HORIZON 2050 EN ALGÉRIE** a pour objectif de préparer et transférer à la Direction Générale des Etudes de la Prospective (DGEP) du Ministère de l'Energie un modèle de simulation du secteur énergétique algérien (modèle EnerNEO-Algérie). L'appui vise par ailleurs à réaliser au moyen de ce modèle une analyse prospective énergie/climat de long terme (2050), sur la base de quatre scénarios de transition, et ainsi d'aider à l'identification des actions et mesures à mettre en œuvre.

Cet appui a été structuré en deux temps. Premièrement sur le volet énergie, un modèle a été spécifiquement conçu et adapté au contexte algérien, EnerNeo-Algérie. Cette première phase de l'étude a permis de modéliser quatre scénarios de transition énergétique : scénario de référence, option hydrocarbures, transition et ambition 2°C. Dans un deuxième temps, un modèle sera construit sur les conséquences macroéconomiques et financières pour chacun de ces 4 scénarios afin d'accompagner l'Algérie sur la construction d'une politique ambitieuse et réaliste en matière d'énergie. Pour chacune des étapes, les cadres du ministère sont associés à l'élaboration des modèles et formés à leur utilisation.



2.2. UN VOLET RC QUI S'ADAPTE AUX BESOINS ET AUX CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES ASSOCIÉES

Les appuis de la Facilité sont construits de manière à **s'adapter aux besoins et aux capacités** locales afin de sécuriser un réel effet levier pour les bénéficiaires et pour l'AFD. La **souplesse concernant la typologie d'appui** mobilisable permet de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires. En particulier concernant les appuis intégrant un volet modélisation, la Facilité 2050 laisse une grande liberté en matière de mobilisation d'outils (Gemmes, LEAP ...). **L'outil de modélisation est choisi en concertation avec les bénéficiaires et en prenant en compte les caractéristiques des contextes** d'intervention, par exemple :

- ➔ La capacité de maîtrise d'outils informatiques des contreparties (les modèles technico-économiques sont parfois développés sur Excel) ;
- ➔ Les travaux déjà réalisés dans le pays et les outils utilisés précédemment.

Par ailleurs, l'outil GEMMES étant un outil open source, il est conçu pour continuer à être utilisé par les bénéficiaires au-delà de la formulation des stratégies bas-carbone, en particulier pour l'appui à la définition de politique macro-économique en général.



FICHE ÉTHIOPIE

En **ÉTHIOPIE**, **L'APPUI À LA FORMULATION DE LA LT-LEDS** s'est construit autour d'une approche bottom-up à travers l'animation de groupes de travail techniques et l'utilisation d'outils de modélisation adaptés aux secteurs visés (LEAP pour l'énergie, EXACT puis NEXT pour Afolu...) et à l'échelle macro-économique (*GEM- Green Economy Model*). Au total, **7 groupes de travail techniques ont été mis en place associant 32 experts nommés par les ministères sectoriels fédéraux sous la direction de GGGI**.

En effet, le projet s'est construit en associant très étroitement, au sein de groupes thématiques, les équipes techniques des ministères impliqués qui **ont été formées aux modèles utilisés, à la construction de scénarios, et à la conduite d'exercices de modélisation appuyés par des experts internationaux recrutés par GGGI**. Les agents des ministères associés à ces travaux ont particulièrement apprécié de conduire les modélisations, leur permettant de maîtriser les outils, ce qui constitue un changement radical par rapport aux exercices précédents (CRGE, NDC...) réalisés par des consultants et cantonnant les experts des ministères à la fourniture de données.

En plus de l'association des experts techniques des ministères sectoriels, l'AFD a insisté sur la nécessité **d'élargir la participation aux sessions de formations sur les outils de modélisation et à la construction de scénarios à d'autres acteurs** permettant d'inclure de nouvelles sources de connaissances et niveaux de décision (autorités infranationales, universités, think-tank, centres de recherche, opérateurs du secteur privé et représentants de la société civile). Cette approche permet de contribuer à la constitution de plateformes multi-acteurs permettant de faire dialoguer les différentes parties prenantes. Elle permet également de renforcer la pertinence des hypothèses, scénarios et actions retenues, et leur appropriation, grâce à la mobilisation d'autres données et analyses enrichies par les discussions multi-acteurs. Cette approche n'a pu qu'être esquissée dans le cadre du projet.



2.3. UNE COLLABORATION AVEC LE MONDE DE LA RECHERCHE À CONFORTER

Au fil de sa mise en œuvre, les modalités d'intervention de la Facilité 2050 ont mis en lumière l'importance de la **collaboration avec le monde de la recherche**. De nombreux appuis ont encouragé la collaboration entre des centres de recherche français et issus des pays d'intervention, afin de travailler sur les stratégies long terme des pays bénéficiaires. La Facilité 2050 a permis le développement d'espaces de travail et de partage qui n'existaient pas auparavant.

Le département recherche de l'AFD (ECO) construit un **dialogue stratégique sur les politiques publiques à travers la signature de mémorandums de dialogue stratégique (MDS)**. Les MDS sont des cadres d'entente de recherche entre plusieurs pays, permettant de financer des activités de recherche sur des thématiques d'intérêt choisies par les autorités du pays partenaire. Les résultats de recherche font ensuite l'objet d'une discussion au niveau ministériel, et sont partagés avec la société civile, participant ainsi au dialogue de politiques publiques d'un pays. Dans certains cas, la Facilité 2050 est un outil de financement de certains axes du MDS. Par exemple, la signature du MoU de l'appui modélisation Gemmes au Maroc a été concomitante avec la signature du MDS. Dans d'autre cas, comme en Côte d'Ivoire, l'appui Facilité au bénéfice du ministère de l'énergie a été lancé avant l'élaboration d'un cadre MDS. Ces cadres d'ententes permettent de renforcer les capacités des acteurs de la recherche dans plusieurs pays d'intervention de l'AFD, et notamment ceux qui sont relativement moins connectés aux réseaux de recherche internationaux.

Un des enjeux de l'association du monde de la recherche aux travaux réalisés dans le cadre de la Facilité est de pérenniser l'implication des chercheurs impliqués dans les projets. En effet, il est essentiel de mobiliser les équipes sur un temps long. Cela peut passer par la capacité des institutions associées à mobiliser des financements complémentaires afin de continuer les travaux après la fin de l'appui, ou encore d'impliquer davantage d'acteurs.



FICHE CAMBODGE

Au **CAMBODGE**, le travail sur la modélisation du secteur énergie considéré comme une réussite pour l'agence à Phnom Penh va donner lieu à une seconde phase afin de garantir la pérennisation du modèle construit. Un des enjeux de cette seconde phase sera de transférer le modèle à un institut de recherche afin de garantir la pérennité de l'utilisation de l'outil et de nourrir des travaux de recherche. En effet, le retour d'expérience des autres appuis ainsi que les liens existants entre la France et un centre de recherche cambodgien démontrent qu'un transfert de propriété du modèle et des compétences associées permettra de faire évoluer ce modèle.



FICHE ALGÉRIE

En **ALGÉRIE**, le lien avec le monde de la recherche a été effectué à travers la mobilisation du CIRED et d'une équipe académique à l'université de Grenoble mobilisée par Enerdata. La mobilisation de chercheurs français a permis de créer une forte collaboration avec le monde académique algérien. Le transfert des capacités a été notamment assuré par l'implication de l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée algérienne, à travers le travail d'une doctorante algérienne et de sa directrice de thèse.



L'influence pour rehausser l'ambition des pays en termes de décarbonation et de résilience

Une majorité des appuis de la Facilité visent à accompagner les institutions bénéficiaires sur l'élaboration de stratégies de développement bas-carbone et résilient et de politiques publiques contribuant à ces stratégies. Il ne s'agit pas d'un simple accompagnement à la production de documents de cadrage et de simple modélisation de données mais bien **d'un appui à la définition d'ambitions nationales élevées en termes de décarbonation et de résilience climatique**. Toutefois, il s'agit d'accompagner les bénéficiaires à la définition de **scénarios ambitieux mais crédibles** en tenant compte des systèmes politiques et financiers nationaux et internationaux.

Les ambitions des pays en termes de décarbonation et de résilience peuvent s'illustrer à travers différents thèmes :

- ➔ Les ambitions en termes de scénario de transition énergétique ;
- ➔ Les ambitions en termes de calendrier (exemple l'Inde) ;
- ➔ Les ambitions en termes d'implication large des parties prenantes ;
- ➔ Les ambitions en termes de mise en œuvre de la stratégie.

De par la **technicité, les méthodologies proposées et la qualité reconnue des appuis mis en œuvre**, il semble que la Facilité est dans l'ensemble parvenue à répondre à cet enjeu. Le rapport de capitalisation s'est attaché à identifier les facteurs de réussite en matière d'accompagnement des ambitions nationales et comprendre les difficultés rencontrées sur certains appuis afin d'être en mesure de les contourner dans le futur.



LES QUESTIONS POSÉES DANS LE CADRE DE LA CAPITALISATION SONT LES SUIVANTES :

- *Quels impacts ont les appuis sur les décisions et les choix politiques et opérationnels des Etats ? Les appuis sont-ils mis en place au bon niveau de décision technique et politique ?*
- *Quels sont les leviers identifiés qui ont permis de rehausser l'ambition des pays ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?*
- *Comment apprécier l'effet des appuis en matière d'impact sur l'ambition nationale en termes de décarbonation et de résilience ? Quels indicateurs ?*



3.1. UN PORTAGE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU COMME CONDITION DE L'AMBITION DES APPUIS ET DES STRATÉGIES PRODUITES

Le **portage politique des appuis à haut niveau au sein des ministères est une des conditions de réussite majeure de la Facilité**. Le cas de l'appui mis en place en Colombie est particulièrement illustratif du levier que représente l'implication politique de haut niveau dans la réussite d'un appui.

En ce sens, l'identification du réseau d'acteurs et une **compréhension fine du fonctionnement des leviers politiques** sont essentielles à mettre en place en amont du lancement d'un appui. Le portage politique ne permet pas seulement de **rendre visible le travail effectué** mais également de **faciliter les échanges inter-sectoriels, l'accès à la donnée** nécessaire aux travaux de modélisation ou encore de **mobiliser les acteurs à tous les niveaux y compris les acteurs du secteur privé et la société civile**. Ces éléments permettent une **appropriation et une adhésion** plus larges des travaux conduits en matière de stratégie et de politiques publiques et donnent donc aux **pouvoirs publics la capacité à rehausser les ambitions nationales** tout en étant soutenu par une majorité des parties prenantes.

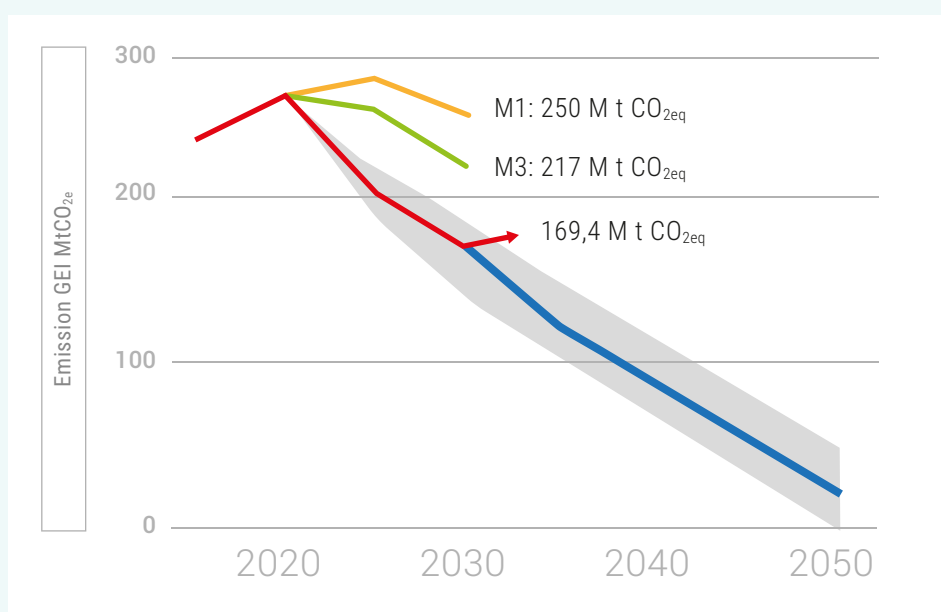
Il est bien entendu essentiel que le portage politique des appuis soit relayé par un **investissement conséquent des équipes techniques** travaillant au quotidien avec les experts mobilisés dans le cadre des appuis de la Facilité.



FICHE COLOMBIE

Le portage politique de l'appui en **COLOMBIE SUR LA FORMULATION DE LA SLT** a permis de très importantes retombées en termes d'engagements et d'ambitions en matière climatique. En **décembre 2021, la loi d'action climatique** a été votée intégrant l'objectif de neutralité carbone à 2050 et l'élaboration de budgets verts sur la période 2020 – 2023. Lors d'une rencontre entre les deux présidents de la France et de la Colombie, le rôle de l'AFD dans l'accompagnement de la formulation d'une SLT ambitieuse a été publiquement reconnu.

Le graphique ci-dessous issu de la stratégie long terme nationale permet d'illustrer le niveau d'ambition élevé porté par les acteurs nationaux¹¹ : les trajectoires d'émissions de CO₂ prennent en compte les ambitions des CDN colombiennes (M1, M2 et ligne rouge) et se projettent vers la neutralité carbone en 2050 (ligne bleue)



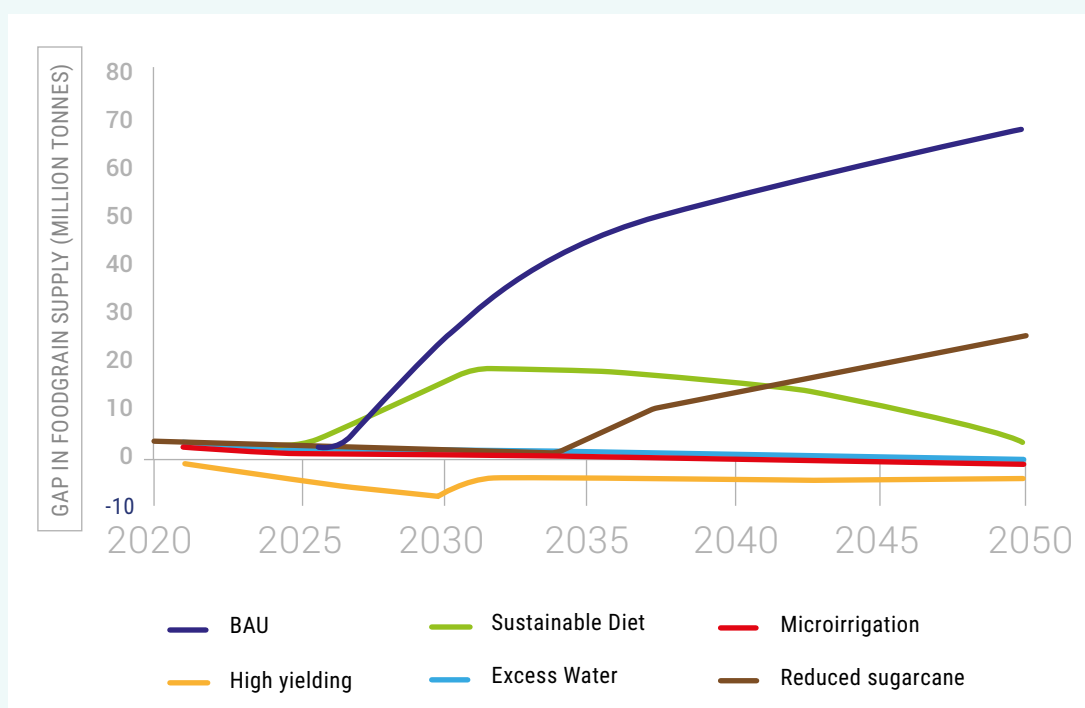
11. E2050: Universidad de los Andes et al. 2021.



FICHE INDE

En **INDE**, la création et l'utilisation de l'outil **SAFARI** (*Sustainable Alternative Futures for India*), un modèle de simulation interactif de l'offre et de la demande d'énergie en Inde jusqu'en 2050, a permis de produire des scénarios ambitieux en termes de développement bas-carbone. Le modèle vise à concilier les objectifs définis à la fois dans la CDN du pays et également dans les ODD afin de mettre en place une planification stratégique permettant à l'Inde de découpler la réalisation des objectifs de développement de sa dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles. Ainsi les scénarios élaborés permettent de répondre à la question : quelles sont les implications en termes d'énergie et d'émissions si l'Inde parvenait à atteindre un niveau de vie souhaité pour tous ?

Le graphique ci-dessous produit dans le cadre de l'appui illustre la projection de l'impact des scénarios sur la production agricole en Inde¹².



Le travail réalisé a en particulier contribué à l'élaboration de stratégies nationales ambitieuses à travers notamment la construction de la stratégie nationale à horizon 2047 mais également pour la feuille de route 2020 – 2025 sur l'intégration de l'Ethanol dans le mixte énergétique, feuille de route construite le ministère du Pétrole et du Gaz Naturel (MoPNG) et par le NITI Aayog (commission de planification).

12. Source : Energy and Emissions Implications for a Desired Quality of Life in India. Part 2: Demand Estimation



3.2. DES APPUIS TECHNIQUES DE MODÉLISATION STRUCTURANTS POUR LA DÉFINITION DES AMBITIONS NATIONALES

Les appuis d'élaboration de modélisation et de scénarios de transition sont basés sur une expertise pointue apportée par les différents experts associés, **expertise technique qui est à ce jour largement reconnue par les bénéficiaires**. C'est en s'appuyant sur des **processus scientifiques** (méthodologies de construction de modélisation de trajectoires, modèles d'évaluation, construction de scénarios) que la plupart des appuis de la Facilité ont participé à la définition de **politiques nationales ambitieuses** en matière de résilience et de décarbonation.

Par ailleurs, la **participation du monde scientifique et de la recherche à certains appuis** en particulier des projets de modélisation a permis de légitimer les résultats obtenus et de convaincre sur la pertinence de s'orienter vers des scénarios ambitieux de trajectoire en termes de décarbonation et de résilience.



L'utilisation des modèles de prospective est une méthode qui permet d'explorer les moyens d'action réalistes en vue d'une économie décarbonée plutôt que dans une logique prescriptive. Les appuis de la Facilité 2050 s'appuient sur une grande diversité de modèles : macroéconomique (GEMMES développé par l'AFD, IMACLIM développé par le CIRED...), énergétique (LEAP développé par le Stockholm Environment Institute, POLES développé par l'Union Européenne, le CNRS et l'Université de Grenoble...). Le modèle GEMMES développé par l'AFD propose en particulier une démarche prospective adaptée aux enjeux de développement dès la construction des programmes et intègre dans ses scénarios financiers les impacts du changement climatique.

Les appuis de la Facilité 2050 permettent un aperçu de la richesse des approches proposées pour répondre aux questions des partenaires.

- ➔ En Éthiopie, le modèle macroéconomique a été informé par plusieurs modèles AFOLU et en particulier les modèles EX-ACT et NEXT développés par la FAO.
- ➔ En Algérie, les modèles technico-économique (EnerNEO-Algérie) et macroéconomique (IMACLIM) ont été adaptés au contexte algérien.
- ➔ En Inde, le modèle SAFARI de CSTEP a la particularité de s'appuyer sur la modélisation de la demande d'énergie en vue d'atteindre les objectifs de développement durable quand de nombreux modèles s'appuient sur l'évolution du PIB.
- ➔ Au Nigéria et Sénégal, la prospective énergétique bénéficie de l'articulation avec l'exercice DDP et du renforcement de capacités nationales.

3.3. DES APPUIS TECHNIQUES SECTORIELS POUR RENFORCER LES AMBITIONS NATIONALES

Le travail à l'échelle sectorielle sur les appuis de la Facilité participe à l'élaboration de stratégies ambitieuses mais également réalistes car en articulation étroite avec la réalité des secteurs et des filières concernées et les exercices de perspectives sectorielles qui peuvent être conduits en parallèle. En particulier, dans le cadre des appuis à la formulation de SLT, ce travail multi-sectoriel est essentiel non seulement au stade de la formulation de la stratégie mais également afin d'anticiper la phase de mise en œuvre de ces stratégies.

Dans le cadre des appuis mis en place en Colombie, au Costa Rica ou encore en Éthiopie, un cadre de travail a été construit pour favoriser les échanges inter-sectoriels mais également pour porter des appuis avec des secteurs spécifiques (AFOLU, transport, énergie, développement urbain...).



Plusieurs **chantiers thématiques ou sectoriels d'approfondissement nécessaires** ont été identifiés par les équipes des appuis et sont présentés dans les encadrés suivants.

- ➔ Articulation avec plan quinquennaux, CDN, Plan national d'adaptation notamment (voir financement biodiversité et solutions basées sur la nature / soutenabilité forte).
- ➔ Articulation avec vision différente avec d'autres exercices sectoriels (énergie par exemple). Exemple au Nigeria avec 3 types de travaux à 2050-2060 dont celui de la FAO.
- ➔ Besoin d'approfondir la traduction de la SLT dans les stratégies des filières (exemple NAMA¹³ sucre au Costa Rica et autres filières et lien avec objectifs de zéro déforestation notamment)
- ➔ Articulation avec les engagements des banques signataires NZBA (Net zero banking alliance) ou PRB (Principe for Responsible banking) dans les pays bénéficiaires.
- ➔ Articulation entre les SLT et les accord cadres ou partenariat type JET-P (voir encadré au paragraphe 4.5.2) avec comme objectifs d'assurer l'alignement des flux financiers sur un avenir durable et à faibles émissions de carbone, comme l'exige l'article 2.1.c de l'Accord de Paris.

➔ LES ENJEUX DU DIALOGUE AFOLU ET LE CADRE DE MODÉLISATION

Les secteurs agricoles (cultures, élevage, foresterie, pêches et aquaculture) occupent une place prépondérante dans les CDN et les SLT. Une spécificité notable est que le **potentiel d'atténuation** provient à la fois de l'accroissement de puits naturels absorbant les GES (forêts, sols par exemple, restauration d'écosystèmes) et de la réduction des sources des émissions de GES (via par exemple la déforestation, changement de pratiques pour le pâturage et la nourriture du bétail, la baisse de l'utilisation des engrais et des pratiques culturales).

Un des enjeux d'un dialogue prospectif est de **solliciter les exercices de modélisation pour mobiliser les potentiels de synergies entre atténuation, adaptation et biodiversité** dans ces secteurs sous différents scénarios climatiques +1,5°C ou +3°C. La plateforme 2050pathways¹⁴ propose depuis novembre 2022 un guide des étapes pratiques pour intégrer davantage l'AFOLU dans les SLT et identifier les co-bénéfices recherchés par les pays (ODD, eau, sécurité alimentaire, développement rural, inclusion des populations marginalisées etc). Dans le cadre du DDP, les modélisateurs ont été amenés à proposer un cadre de modélisation dédié aux enjeux AFOLU¹⁵.

Les appuis de la Facilité 2050 en Ethiopie et au Burkina Faso ont utilisé des modèles dédiés pour le secteur AFOLU et construire le dialogue de politiques publiques.

13. Nationally Appropriate Mitigation Actions

14. https://2050pathways.org/wp-content/uploads/2022/11/LTS-AFOLU_FINAL102822.pdf

15. Svensson, J. et al. (2021). A low GHG development pathway design framework for agriculture, forestry and land use. Energy Strategy Reviews, Volume 37. <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/publication-scientifique/definir-des-strategies-de-developpement-bas>



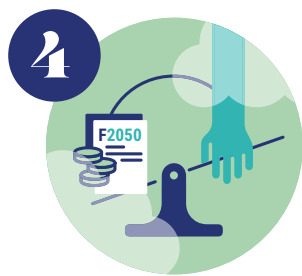
➔ LES ENJEUX EAU ET ADAPTATION DANS LES SLT

Plusieurs appuis de la Facilité ont permis d'appuyer les ministères bénéficiaires et instituts partenaires à mettre en lumière la problématique des ressources en eau du fait des dérèglements climatiques mais aussi des pressions anthropiques :

Au **VIETNAM**, le delta du Mékong, comme de nombreux deltas de grands fleuves dans le monde, s'affaisse (subsidence) et devient donc de plus en plus vulnérable aux inondations et aux ondes de tempête, à la salinisation et aux inondations permanentes. Les taux d'affaissement annuels atteignant plusieurs centimètres ont été signalés. L'extraction excessive d'eau souterraine est considérée comme le principal moteur de ce phénomène sur les 25 dernières années. L'appui de la Facilité a permis une meilleure compréhension et modélisation des impacts.

Au **MAROC**, un appui a été mis en place dans le cadre d'un Mémorandum de Dialogue Stratégique (MDS) avec la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) du Ministère de l'Economie visant à améliorer la compréhension des possibles impacts du changement climatique sur l'économie marocaine. En particulier, l'aridification projetée risque d'exacerber les tensions sur l'usage de l'eau déjà existantes et représente une menace particulière pour le secteur agricole nécessitant d'associer les ministères sectoriels impliqués (agriculture, eau, équipement).

Des travaux complémentaires sur les changements de saisonnalité, les impacts des événements extrêmes, les aspects sanitaires et sociaux ont été identifiés pour de futurs appuis.



L'effet levier des appuis de la Facilité

L'évaluation de l'effet levier des appuis de la Facilité 2050 est un **enjeu majeur pour l'AFD compte tenu de la nature même des appuis de la Facilité s'inscrivant sur le temps long, sensiblement différentes** des modes d'intervention plus classique de l'agence. L'effet des appuis de la Facilité s'évalue non seulement en matière de levier financier pour les activités de l'AFD mais également en matière de levier stratégique à différents niveaux, géographiques, sectoriels, diplomatiques. L'étude de capitalisation entend donc qualifier les différents impacts des appuis de la Facilité à travers une analyse croisée prenant en compte :

- ➔ Les différentes opérations de l'AFD dans une géographie donnée (par exemple les prêts de politiques publiques) ;
- ➔ L'influence de la Facilité sur la stratégie d'intervention AFD dans le pays notamment en termes de stratégie climat et la capacité des agents à intervenir sur les enjeux de décarbonation et de résilience à long terme ;
- ➔ La création d'un réseau d'acteurs sur les stratégies long terme avec les bénéficiaires, les partenaires techniques et financiers, les organismes de recherche et les prestataires associés aux appuis ;
- ➔ L'effet levier des actions menées sur la diplomatie climatique de la France dans les géographies d'intervention et à l'échelle globale.



LES QUESTIONS POSÉES DANS LE CADRE DE LA CAPITALISATION SONT LES SUIVANTES :

- *Comment qualifier le développement de nouvelles activités pour l'AFD à travers les appuis de la Facilité ? Comment apprécier l'effet d'un dialogue s'inscrivant dans le temps long ?*
- *Comment apprécier l'effet levier de la Facilité tout en prenant en compte les différences de modalités d'intervention et de contextes ?*
- *Comment sécuriser la mobilisation d'un réseau d'acteurs autour des appuis de la Facilité ?*

4.1. UN POSITIONNEMENT RECONNU DE L'AFD ET UN POTENTIEL EFFET LEVIER SUR LE DÉCLENCHEMENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS

L'analyse des différents appuis et notamment les échanges organisés avec les agences de l'AFD permettent de **confirmer un réel effet levier de la Facilité en termes de structuration d'un dialogue** avec les autorités des géographies concernées et une **reconnaissance de la pertinence du positionnement de l'AFD** sur les sujets de développement bas-carbone.



En termes de création de nouvelles activités, les effets, prévus sur du plus long terme, ne semblent pas encore visibles sur toutes les géographies. On peut toutefois noter un effet levier :

- ➔ Sur des **nouvelles thématiques sectorielles** dans des pays déjà connus par l'AFD : c'est notamment le cas au Sénégal où l'appui DDP permet d'ouvrir un dialogue sur les sujets de stratégies long-terme ou encore sur le secteur de l'énergie en Algérie, sujet souverain du pays pour lequel les interventions des bailleurs restent compliquées ;
- ➔ Sur des **géographies** peu ou pas encore connues de l'AFD où les actions de la Facilité sont un moyen de développer de nouvelles activités, comme en Amérique Latine et en particulier au Costa Rica ;
- ➔ Sur la **mobilisation d'outils** et en particulier sur des prêts de politiques publiques comme en Colombie ou au Costa Rica.

Un indicateur de la pertinence du positionnement de l'AFD est le contexte de déclenchement des appuis. La plupart du temps, les ministères bénéficiaires ont directement sollicité l'AFD qui a su construire sa légitimité sur le sujet dans un contexte où peu d'organismes internationaux étaient positionnés.



➔ FICHE COLOMBIE

En **COLOMBIE**, une **série de prêts de politiques publiques (PrPP)** a été octroyée depuis 2015 sur trois thématiques : climat, développement territorial et économie durable. En particulier, les deux derniers PrPP sont liés à l'ambition des trois bailleurs impliqués dans la formulation de la SLT (AFD, BID et KfW) de prolonger le dialogue sur la transition vers une économie durable et résiliente. La participation de l'AFD via la Facilité 2050 à la formulation de la SLT a permis de positionner l'agence comme partenaire économique de la Colombie au même titre que d'autres bailleurs comme la BID déjà bien identifié.



➔ FICHE COSTA RICA

Au **COSTA RICA**, le PrPP de l'AFD, co-financé avec la BID, a permis à l'AFD d'engager un dialogue technique et stratégique de qualité sur les enjeux des trois secteurs considérés comme prioritaires dans la mise en œuvre du PND (Plan National de Décarbonation) : transport, AFOLU et énergie .

Il est intéressant de noter que les effets de la Facilité sont **très différenciés en fonction de la nature des appuis, mais également des différentes géographies d'intervention**.

Certains pays sont ouverts à la mise en place de dialogue de politiques publiques comme c'est le cas généralement dans la zone Amérique Latine.

A contrario, l'effet levier de la Facilité en termes d'accompagnement de politiques publiques est fortement dépendant des politiques des pays relatives aux bailleurs internationaux. Au Cambodge, il n'est pas possible de faire des prêts de politiques publiques ce qui inscrit les travaux menés dans un dialogue de très long terme. C'est également le cas en Algérie où le sujet de l'énergie est lié à la souveraineté nationale du pays dans lequel les bailleurs ne peuvent pas émettre de prêt souverain et l'AFD semble avoir une marge de manœuvre limitée sur cette thématique.

Au contraire, Au Vietnam, la **Facilité 2050 a permis à l'AFD de prendre une place importante sur les sujets de SLT et Net Zéro**. En effet, la Facilité est devenue un instrument essentiel dans le dialogue de politiques publiques et a permis à l'AFD de prendre une place dans l'évolution et l'accompagnement du gouvernement vietnamien sur la construction de leur stratégie.

Ces différents exemples sont à prendre en compte lors du développement d'un nouvel appui afin de préciser davantage les effets attendus.



4.2. UN RÉSEAU D'ACTEURS MOBILISÉS POUR CHAQUE APPUI, À L'ÉCHELLE GLOBALE ET NATIONALE, À STRUCTURER

La Facilité 2050 a permis de développer un nouveau réseau d'acteurs mobilisés sur les différents appuis. Ce réseau s'est développé à plusieurs niveaux.

- ➔ À l'échelle des bénéficiaires, la Facilité 2050 a permis la construction de partenariats avec des acteurs jusque-là non-partenaires de l'AFD. C'est notamment le cas au Nigeria où l'AFD travaille avec le Ministère de l'Environnement pour la première fois, et notamment grâce à la mobilisation d'un chercheur reconnu sur les SLT.
- ➔ Au niveau des prestataires et des partenaires mettant en œuvre les appuis de la Facilité 2050 permettant à l'AFD de travailler avec une diversité d'acteurs (Agence internationale de l'énergie - IEA, Enerdata, GGGI, IDDRI, CIRED, IRD, CSTEP, IED-Artelys, SEI, etc.).
- ➔ Au sein des PFT, en créant des canaux de discussions sur les sujets de stratégies long-terme et des possibilités de co-financement (2050 Pathways Platform, BID, coopération allemande IKI, PNUD, etc.).

Il s'agit désormais de capitaliser sur ce nouveau réseau d'acteurs à la fois en maintenant un dialogue au niveau global sur les sujets de la Facilité, mais également au niveau national, dans les pays d'intervention afin de pérenniser les dialogues et travaux élaborés dans le cadre de la Facilité 2050. La capitalisation sur ce réseau d'acteurs est d'autant plus importante au moment de lancer la deuxième phase de la Facilité avec des appuis de plus en plus structurés autour de la mise en œuvre des SLT.

La 2050 Pathways Platform est un partenaire privilégié de la Facilité 2050 et de l'AFD. L'AFD siège au copil de la plateforme, ce qui permet un partage d'information régulier entre les deux institutions. La 2050 Pathways Platform travaille en priorité sur l'élaboration des stratégies long-terme, et non sur leur mise en œuvre, ce qui favorise la coopération avec des partenaires tels que l'AFD. Sur certains appuis, comme au Nigeria, l'institution a participé au financement du DDP.



➔ FICHE CHINE

L'appui sur les **TRAJECTOIRES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN CHINE**, mené grâce à un partenariat entre l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et l'AFD signé en 2019, a permis de nourrir un dialogue de politiques publiques sur l'accélération des stratégies de transition énergétique dans le pays.

Les rapports produits dans le cadre de cet appui ont fait l'objet d'une attention particulière, en Chine et à l'international. A titre d'exemple, le rapport *An Energy Sector Roadmap to Carbon Neutrality in China* a été présenté au travers de nombreuses publications à large audience telles que *China Energy News*, *Caixin*, *Xinhua News*, *S&P Global headlines* et de nombreux périodiques importants sur l'énergie. Ce rapport développe notamment les moyens d'inscrire la neutralité carbone dans la continuité des objectifs de développement de la Chine. L'évènement de lancement de ce rapport a rassemblé 650 000 personnes en ligne et a permis de déclencher des discussions sur les manières d'accélérer les actions de décarbonation dans le pays.

Par ailleurs, les résultats de cet appui ont été présentés lors d'évènements internationaux, tels que la COP26.



La complémentarité des efforts financés par la Facilité avec d'autres acteurs

L'accompagnement de pays dans **leur transition bas-carbone et résiliente est un sujet majeur pour de nombreux partenaires du développement à l'échelle internationale**. L'AFD a été un des premiers bailleurs internationaux (avec la BID) à se positionner sur cette thématique dès 2018 et bénéficie aujourd'hui d'un **positionnement différencié et légitimé** sur l'accompagnement des stratégies long termes bas-carbone.

En 2021, la **Banque Mondiale** a mis en place les **rapports nationaux sur le climat et le développement (CCDR)** outil de diagnostic de la banque pour déterminer comment les pays peuvent atteindre leurs objectifs de développement tout en s'adaptant au changement climatique et en atténuant les émissions de gaz à effet de serre.

D'autres opérateurs se sont positionnés sur des thématiques connexes du développement bas-carbone. A titre d'exemple :

- ➔ Sur le volet renforcement de capacités, le **FEM** porte depuis 2016 l'initiative **CBIT (initiative de renforcement des capacités pour la transparence)** qui a pour objectif de garantir la mise en œuvre des engagements dans un cadre de transparence adapté aux exigences de la coopération internationale.
- ➔ Sur le thème des NDC, la **coopération allemande avec l'initiative IKI (International Climate Initiative)** accompagne la **mise en œuvre des NDC, des initiatives pour les SLT et qui se renforceront en 2023**. De même le **PNUD** a mis en place l'outil **Climate Promise** afin de garantir que tout pays souhaitant renforcer les ambitions de leur engagement national pour le climat soit en mesure de le faire.
- ➔ Le *NDC partnership* a lancé un appel thématique lors de la COP27 pour soutenir les démarches d'articulation entre les CDN et les SLT. Le programme Strategic Partnerships for the Implementation of the Paris Agreement (SPIPA) financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par la GIZ, devenu *Eu Climate Dialogues* est également un visant à appuyer la mise en œuvre des objectifs de l'Accord de Paris. Le programme facilite les échanges sur les politiques publiques liées au climat entre différents pays (UE et non-UE).

Ainsi différentes questions se posent sur le **maintien du positionnement reconnu de l'AFD et sur la complémentarité des interventions des PTF** dans une même géographie. En effet, si le dialogue n'est pas suffisamment développé entre les différents partenaires ou que les autorités n'assurent pas un suivi transversal suffisant des différentes activités, les interventions menées peuvent s'avérer redondantes et peu pertinentes.



LES QUESTIONS POSÉES DANS LE CADRE DE LA CAPITALISATION SONT LES SUIVANTES :

- *Comment apprécier l'intervention de l'AFD sur les SLT par rapport aux travaux menés par les PTF ? Dans quelle mesure les collaborations sont possibles ou préférables ?*
- *Comment ont fonctionné ou fonctionnent les partenariats avec les autres bailleurs, les ONG, les gouvernements ?*
- *Existe-t-il des risques de dupliquer ou doubler une intervention en cours d'une autre institution ? Est-ce que ce risque est identifié au démarrage des appuis ?*



5.1. UN RISQUE DE DUPLICATION DES APPUIS À CONTRÔLER AVEC LE BÉNÉFICIAIRE

Le **risque de duplication des interventions des différents partenaires techniques et financier internationaux au sein d'un même pays** est un enjeu de taille en particulier sur les questions très politiques des stratégies climat. En effet, certains appuis ont été confrontés à un fonctionnement en silos des institutions ou des ministères d'un même pays. Les différentes données et travaux réalisés peuvent être pilotés par une seule direction ou un seul ministère et avoir un effet sur les stratégies menées à l'échelle nationale. C'est notamment le cas en Algérie où le travail entre et au sein même des ministères n'est pas partagé, et il semble difficile pour les bailleurs de se coordonner afin de s'assurer que leurs actions soient bien complémentaires.

Dans certains cas, d'autres institutions techniques et financières, historiquement partenaires des bénéficiaires, peuvent disposer de canaux de communication plus favorables. Ainsi, il semblerait que certains bailleurs peuvent se positionner sur les sujets SLT dans des pays où l'AFD possède une plus faible capacité de dialogue. C'est notamment le cas au Nigeria, où la FAO ou bien McKinsey ont été sollicités pour se positionner sur ces sujets et sur l'objectif net zéro 2070.

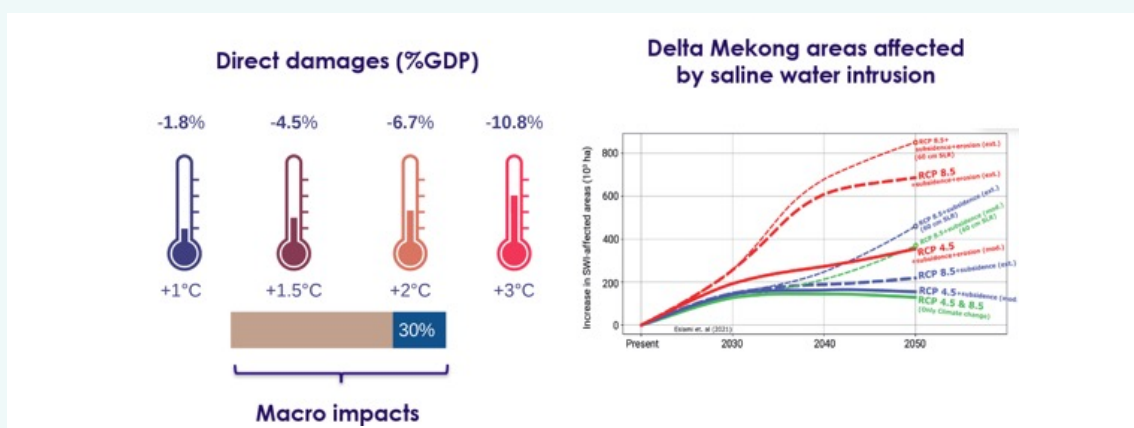
A contrario, certains appuis ont bénéficié d'une véritable coordination entre bailleurs, en général autour de la création d'un comité de pilotage sur les sujets stratégies climat. C'est le cas de l'appui lancé au Vietnam et présenté dans l'encadré ci-dessous.

La coordination des bailleurs reste encore très dépendante du positionnement des bénéficiaires et de leur volonté ou de leur capacité à coordonner les différentes interventions d'appui effectives sur leur territoire.



FICHE VIETNAM

Au **VIETNAM**, la communication et la coordination entre les différents PTF est fluide grâce à la mise en place, par le gouvernement, d'un cadre d'échanges et de partage d'informations. Le dialogue est organisé par le ministère de l'Environnement qui a pour objectif de créer une vraie complémentarité entre les différents financements alloués au pays. Pour la rédaction des NDC en 2020, par exemple, plusieurs réunions ont été organisées et les différentes versions ont été partagées entre les différents PTF intervenants. Les différentes thématiques liées au climat ont également été réparties entre les institutions internationales intervenant au Vietnam : le PNUD pilote les travaux sur les CDN, les questions liées au secteur de l'énergie sont pilotées par une coopération de pays européens, et l'AFD, à travers la Facilité participe aux discussions sur les SLT (la coopération Japonaise intervient également sur ces sujets, et a travaillé sur la modélisation des trajectoires avec le MoNRE). Par ailleurs, la production scientifique et les résultats de l'étude GEMMES ont été largement partagés, comme illustré dans le schéma ci-dessous¹⁶.



L'appui le plus récent de la Facilité 2050 au Vietnam est un appui à la plateforme de coordination pour la mise en œuvre des CDN. Il est intéressant de noter que cet appui, bien que prévu dès 2019, n'a été mis en œuvre qu'en 2022. Plusieurs facteurs ont influencé ce délai comme la crise sanitaire, l'engagement du Vietnam à la COP26 de Glasgow.

16. Source: Climate change in Vietnam, impacts and adaptation, 2021



5.2. DES EFFETS POSITIFS DES PARTENARIATS GÉOGRAPHIQUES ET THÉMATIQUES POUR L'AFD

Le travail en partenariat avec d'autres bailleurs ou PTF s'avèrent particulièrement pertinent sur des géographies sur lesquelles l'AFD est moins présente sur les sujets climat.

En Amérique Latine, le partenariat avec la BID a été particulièrement réussi en termes d'effet levier pour l'AFD. Au **Costa Rica, l'AFD a été sollicitée** dans un premier temps **par la BID** pour intervenir en partenariat pour appuyer la mise en œuvre de la SLT. Ce partenariat avec la BID a ouvert de nombreuses portes de dialogue pour l'AFD nouvellement implantée dans ce pays.

La question de la complémentarité ne doit pas être analysée uniquement à l'échelle des pays mais également sur des **périmètres thématiques comme c'est le cas sur le sujet de transition énergétique juste, JET-P**.

Des « **partenariats pour une transition énergétique juste** » (JETP en anglais) proposent de nouveaux accords financiers à long terme (subventions, prêts concessionnels, investissements et instruments de partage des risques, notamment pour associer le secteur privé) et s'opérationnalisent via :

- ➔ Une première initiative avec **l'Afrique du Sud** qui vise à accélérer son cheminement vers une économie à faible émission de carbone (dépendance au charbon) et une société résiliente au changement climatique ». A la COP26, les partenaires fondateurs (France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l'Union européenne) du JETP se sont engagés à mobiliser un montant initial de 8,5 milliards de dollars US au cours des cinq prochaines années pour faire progresser le partenariat avec l'Afrique du Sud. A la COP27, l'AFD et la KfW, ont signé des accords avec le gouvernement sud-africain pour accorder chacune 300 millions d'euros de financement concessionnel, première étape des 8,5 milliards de dollars.
- ➔ A l'occasion du G20 de novembre 2022, 20 milliards de dollars ont été annoncés pour un JETP avec **l'Indonésie** qui doit permettre à l'archipel de sortir du charbon avec financement du Japon, États-Unis, Canada, Union européenne, Danemark, France, Allemagne, Italie, Norvège, Irlande du Nord et Royaume-Uni.
- ➔ Mi-Décembre 2022, le **Vietnam** a également signé un JETP d'un montant de 15,5 milliards de dollars US dont la moitié sera issu de financements privés.

L'Inde et le **Sénégal** sont intéressés par ces types de partenariat au service du développement¹⁷ dont la gouvernance est en construction et porteuse d'une nouvelle coopération internationale.

La Facilité 2050 pourrait être un levier à mieux articuler avec la participation de l'AFD sur les JETP en ciblant les opportunités et en participant aux missions en amont permettant de mettre en place cet outil partenarial sur la transition énergétique juste.

17. Hege, E., Okereke, C., Treyer, S., Sokona, Y., Kingiri, A., Keijzer, N., Denton, F. (2022). Just Energy Transition Partnerships in the context of Africa-Europe relations: reflections from South Africa, Nigeria and Senegal. UK m. <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/rapport/partenariats-pour-une-transition-energetique-juste-dans-le>



5.3. UNE COMPLÉMENTARITÉ À RENFORCER POUR LES APPUIS ORIENTÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES

La complémentarité des appuis est un levier de taille pour **consolider, sur le long terme, le positionnement de l'AFD et sécuriser la pertinence des interventions.**

La réussite de l'articulation des interventions semble assez variable en fonction des géographies et des appuis et dépend majoritairement :

- ➔ Du **positionnement des bailleurs dans les pays concernés** et de la capacité des acteurs à mettre en place des dialogues multilatéraux entre partenaires (bailleurs, PTF...) ;
- ➔ De la **transparence des bénéficiaires** et de leur capacité à avoir une vision transversale des interventions sur des approches thématiques ou sectorielles.

Compte tenu du positionnement relativement pionnier de l'AFD sur les sujets de soutien aux stratégies de long terme bas-carbone et résilientes, peu de concurrence a été identifiée sur les appuis mis en place dans le cadre de la première phase de la Facilité. Le contexte pourra être sensiblement différent dans le cadre de la **deuxième phase et le déploiement de nouveaux appuis sur l'accompagnement à la mise en œuvre des plans stratégiques.**

Par ailleurs, la collaboration entre plusieurs partenaires sur un appui soulève des **enjeux en termes de modalités d'intervention et de cadrage méthodologique.** L'exemple de l'appui au **Costa Rica** sur lequel l'AFD est intervenue en complément de l'expertise et des fonds déployés par la **BID** illustre ce point. Il n'était pas évident pour l'AFD de co-piloter la matrice de suivi de la mise en œuvre de la politique publique de développement, construite par la **BID** et s'appuyant sur des modes opératoires et des ressources internes aux agences sensiblement différentes. De même, les modalités d'intervention des deux bailleurs ne se sont pas bien articulées concernant les travaux à conduire sur l'évaluation environnementale des budgets publics, prévus dans le cadre de l'appui.



➔ FICHE COLOMBIE

En **COLOMBIE**, les appuis de la Facilité 2050 ont en partie été déployés dans le cadre d'un PrPP en 2021 et en 2022 porté en coordination par un groupe de 5 bailleurs : **AFD, BID, KEXIM, KfW et CAF**. Le dialogue de politiques publiques pluriannuel (2021-2022) a été structuré sur la base d'une matrice commune à tous les bailleurs, élaborée sous le pilotage du Département national du Plan (DNP) en coordination avec 8 ministères sectoriels impliqués dans l'opération. Les deux appuis de la Facilité 2050 (formulation SLT et risque de transition) font partie d'un des programmes de coopérations et des programmes de recherche sur lequel l'AFD s'est positionnée dans le cadre de ce PrPP. D'autres fonds ont également été mobilisés par l'AFD comme le FAPS ou le FEXTE.

Des complémentarités pourraient être recherchées pour articuler les appuis et les SLT avec les travaux sur le système national de MRV et le renforcement de capacité bénéficiant de Financement CBIT (FEM).



➔ FICHE COSTA RICA

Au **COSTA RICA**, l'appui a également été monté dans le cadre d'un co-financement avec la **BID** et articulation avec d'autres fonds de l'AFD (FAPS et FEXTE). Une ONG nationale, Costa Rica por Siempre, avait le rôle de la coordination d'ensemble de l'intervention des bailleurs. Le Costa Rica a également fait partie du projet DDP LAC (Deep Decarbonisation Pathways Project in Latin America), piloté par l'IDDRI et soutenu par la BID et l'AFD, lequel a permis de directement contribuer au PND.

RAPPORT DE CAPITALISATION

PARTIE

4

Quelles recommandations pour l'instruction de la deuxième phase de la Facilité ?

Afin d'accompagner une trentaine de pays en développement parmi les plus émissifs ou les plus vulnérables dans leur transition vers un modèle de développement bas-carbone et résilient, l'AFD a créé en 2018 un outil de subvention dédié : la Facilité 2050.

1. LES RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

56

- | | | |
|------|---|----|
| 1.1. | Renforcer les appuis autour de trois principales typologies | 56 |
| 1.2. | Renforcer les appuis sectoriels | 58 |
| 1.3. | Systématiser et renforcer le temps dédié aux missions de cadrage en amont des appuis | 58 |
| 1.4. | Encourager l'association des parties prenantes à tous les niveaux de gouvernance | 59 |
| 1.5. | Capitaliser sur le dialogue construit avec les bénéficiaires et les partenariats sur un appui | 59 |

Cette partie propose les recommandations issues de l'étude de capitalisation de la Facilité 2050 pour l'instruction d'une deuxième phase. Ces recommandations émergent d'une analyse principalement qualitative autour des six axes de capitalisation suivants :

- ➔ 1 La capacité de l'AFD à **ANIMER UN DIALOGUE DE POLITIQUES PUBLIQUES** sur le climat et la planification long terme avec les contreparties, et notamment les ministères sectoriels ;
- ➔ 2 Le **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES LOCALES** et leur appropriation des outils ;
- ➔ 3 L'influence des activités de la Facilité pour **REHAUSSER L'AMBITION DES PAYS EN TERMES DE DÉCARBONATION ET RÉSILIENCE**, et les facteurs qui stimulent ou entravent une telle ambition ;
- ➔ 4 **L'EFFET LEVIER DES PROJETS** de la Facilité 2050 pour les activités de l'AFD ;
- ➔ 5 La **COMPLÉMENTARITÉ, OU LES REDONDANCES, DES EFFORTS FINANCÉS PAR LA FACILITÉ ET LES AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS** (PTF) ;

Ces recommandations sont également issues de l'analyse plus approfondies de neuf appuis illustratifs au Nigéria, en Ethiopie, au Vietnam, en Algérie, en Colombie, au Costa Rica, en Chine, en Inde et au Cambodge.

Les recommandations sont présentées de manière synthétique dans le tableau ci-dessous, puis présentées de manière plus détaillée.



RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

Renforcer les appuis autour de trois principales typologies appuis de modélisation et de formulation de scénarios de trajectoire bas-carbone et résiliente, appuis formulation SLT et le dialogue de politiques publiques, appuis d'accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle des SLT

Renforcer les appuis sectoriels en particulier sur deux secteurs clés dans le cadre de la formulation et la mise en œuvre des SLT : AFOLU et énergie

Systematiser et renforcer le temps dédié aux missions de cadrage en amont des appuis afin de définir l'approche la plus appropriée en fonction du contexte spécifique du pays

Encourager l'association transversale des parties prenantes à tous les niveaux de gouvernance et en particulier en lien avec la recherche, les cadres interministériels et la société civile

Capitaliser sur le dialogue construit avec les bénéficiaires et les partenariats sur un appui afin de structurer le travail sur le temps long avec les partenaires



1. Les recommandations opérationnelles

1.1. RENFORCER LES APPUIS AUTOUR DE TROIS PRINCIPALES TYPOLOGIES

Trois typologies d'appui pourraient en particulier être renforcer :

➤ Les appuis de modélisation et de formulation de scénarios de trajectoire bas-carbone et résiliente

Ces appuis doivent en priorité intégrer une **dimension de renforcement de capacités importante**. Si les appuis de la Facilité intègrent dans leur grande majorité un volet renforcement de capacités des bénéficiaires directs de l'appui, l'enjeu pourra être d'élargir les cibles visées. Il s'agit de garantir la pérennité des travaux conduits dans le cadre de l'appui et de sécuriser la faculté des parties prenantes locales à les mettre à jour. Par ailleurs, ces appuis techniques sont un véritable levier pour l'AFD en termes de légitimité sur une expertise de pointe.

Au-delà des enjeux de renforcement de capacités, il est proposé de hiérarchiser les besoins de modélisation en fonction de leur impact réel sur les trajectoires.

L'appropriation des travaux réalisés dans le cadre de ces appuis pourra être renforcée à trois niveaux :

- **Au niveau institutionnel** en travaillant dans un cadre interministériel et en mobilisant les institutions clés identifiées (analyse des liens, synergies et compromis) et les plateformes multipartites (hypotheses plus pertinentes pour l'élaboration de scénarios et options réalisables) ;
- **Au niveau technique** en utilisant des outils de modélisation adaptés au contexte local et aux capacités des parties prenantes. Ces exercices de modélisation et d'élaboration de trajectoires sur les volets technico et macroéconomiques peuvent être perçus comme complexes mais doivent faire l'objet d'une appropriation solide au niveau local.
- **Au niveau partenarial** en associant en particulier le monde académique et les instituts de recherche nationaux ou dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, levier particulièrement important pour sécuriser la réalisation de ces travaux et leur pérennité dans le temps.

Ces appuis doivent également intégrer la question à la fois du **réalisme et de la soutenabilité des modélisations** au regards des trajectoires historiques, des hypothèses prises en compte pour la construction des modèles de développement promus en réponse notamment aux modèles productivistes et consuméristes existants...

➤ Les appuis formulation SLT et le dialogue de politiques publiques

Les appuis à la formulation de SLT doivent être construits autour d'un processus d'appropriation locale solide afin de sécuriser et pérenniser dans le temps l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale.

La **phase de diagnostic** est particulièrement importante afin d'ancrer les axes de la stratégie dans le contexte institutionnel, social, économique et bien sûr environnemental : avant de faire de la prospective, il est nécessaire de consolider les analyses rétrospectives en associant l'ensemble des parties prenantes. Cette phase de diagnostic doit également permettre de renforcer le lien entre les documents de planification du développement national, les stratégies de développement sectorielles, les CDN et les stratégies long terme (SLT). Il est primordial d'associer les institutions impliquées dans la construction de ces documents, afin de capitaliser sur le travail déjà réalisé et d'éviter la fragmentation des efforts déployés au sein du même pays.

Il pourrait être intéressant d'associer à cette phase de diagnostic **des outils de géomatique et modélisation spatiale (GMS)** qui pourront être également pertinents dans la phase de formulation de la stratégie. Ces outils permettent de faire le lien avec entre le diagnostic et un plan d'actions à l'échelle locale en déterminant un périmètre d'actions stratégiques. Ils pourraient être un outil particulièrement pertinent dans le cadre d'appuis sectoriels de type AFOLU ou urbain.

Enfin, au-delà de la prise en compte des impacts climat, ces appuis doivent systématiquement intégrer les enjeux des impacts socio-économiques des scénarios élaborés.

➤ **Les appuis d'accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle des SLT**

La deuxième phase de la Facilité pourra en particulier s'orienter sur des **appuis à la mise en œuvre des SLT**, encore peu développés dans cette première phase. Ces appuis pourront être en priorité conduits sur des géographies ayant déjà fait l'objet d'un premier travail dans le cadre de la Facilité. Cela permettra de sécuriser dans le temps le dialogue de politiques publiques construit avec l'AFD et les parties prenantes locales.

L'appui à la mise en œuvre opérationnelle des SLT devra s'articuler avec les programmes de mise à jour et de mise en œuvre des CDN en croisant les parties prenantes impliquées, les calendriers des actions et les méthodologies déployées.

Ces appuis pourront viser en particulier des secteurs ou sous-secteurs visés dans les SLT des pays cibles, entraînant un effet levier pour les activités sectorielles de l'AFD.

En plus de la sectorialisation, les appuis pourront être structurés autour d'une échelle territoriale plus ciblée (régions, collectivités...) encore peu déployée dans le cadre de la première phase de la Facilité.



QUESTIONNER L'IMAGINAIRE DES SYSTÈMES TECHNIQUES ET MODES DE VIE BAS-CARBONE DANS LES STRATÉGIES LONG TERME

- *La prospective permet de se libérer des contraintes, réelles ou imaginées, construire des images de futurs souhaitables, avant de questionner la faisabilité et les trajectoires.*
- *Il pourrait être intéressant de faire dialoguer les stratégies long terme avec les récits et les imaginaires collectifs sur les mondes post-carbone de 2050 voire de 2100. Cela permettrait de questionner les hypothèses des modèles proposés et de renforcer le travail avec la société civile qui doit pouvoir se projeter sur un futur bas-carbone et résilient plus désirable que d'autres : quelles évolutions des systèmes alimentaires et agricoles, des modes de consommation, quelles évolutions des formes de travail, des loisirs, de la mobilité ?*
- *Ces questionnements sont également repris dans l'approche DDP qui vise à promouvoir une réflexion prospective autour de la nécessaire évolution des modes de vie futurs pour s'adapter à un monde bas-carbone et résilient.*

1.2. RENFORCER LES APPUIS SECTORIELS

La deuxième phase de la capitalisation pourra renforcer les appuis en particulier sur deux secteurs clés dans le cadre de la formulation et mise en œuvre des SLT, ayant un fort impact en termes d'ambition climatique (décarbonation et résilience) des pays.

- ➔ **AFOLU comme secteur clé à prendre en compte pour les exercices de définition des trajectoires** étant donné son impact majeur en particulier dans les pays d'intervention de l'AFD. La convergence à l'échelle nationale implique non seulement d'assurer un développement cohérent des contributions nationales et des stratégies de long terme pour le climat et des plans d'action AFOLU, mais aussi que ces plans sectoriels soient rendus juridiquement compatibles avec les documents de planification relatifs au climat et à la biodiversité.
- ➔ **Energie, et notamment en lien avec les initiatives JET P** ; mais pas uniquement sur les géographies bénéficiant de ces financements. La dimension « transition juste » implique d'avoir une vision de l'économie politique des transitions bas-carbone et résiliente et une analyse fine des impacts socio-économiques qui ne peuvent pas être bien capturés dans les modélisations.

Ces appuis sectoriels doivent nécessairement intégrer les aspects sociaux en particulier dans le cadre de travaux de modélisation, qui doivent permettre de mieux anticiper/planifier les emplois nécessaires à venir, les reconversions à prévoir, les formations à construire ...

Par ailleurs, les travaux engagés sur ces secteurs pourront constituer un levier de valorisation et de légitimation des activités de l'AFD au-delà de la Facilité 2050.

La deuxième phase de la Facilité peut également mettre l'accent sur **d'autres secteurs et sous-secteurs** en lien avec les activités et les instruments existants au sein de l'AFD et en particulier **le transport, la mobilité et le développement urbain**. Le travail sur ces secteurs pourrait faire le lien avec des outils à développer comme une approche DDP mobilité ou des outils existants dans le secteur du développement urbain comme le *Urban Greenhouse Gas Modeling Tools* de la Banque Mondiale.

1.3. SYSTÉMATISER ET RENFORCER LE TEMPS DÉDIÉ AUX MISSIONS DE CADRAGE EN AMONT DES APPUIS

En amont du lancement des appuis, il est important de **systématiser et renforcer les missions de cadrage** permettant de :

- ➔ **préciser le cadre institutionnel et le contexte** en termes d'ambition climatique ;
- ➔ **réaliser une cartographie des parties prenantes** et d'identifier les acteurs à impliquer (institutions gouvernementales, think tanks, recherche, universités, organisations de la société civile...) ;
- ➔ **appréhender les différentes échelles de gouvernance** des stratégies et des projets afin d'intégrer un dialogue multi-acteurs au sein des termes de référence des missions ;
- ➔ **identifier les outils et les études existantes** pour ne pas dupliquer des appuis déjà réalisés par d'autres institutions internationales ou pour s'appuyer sur des connaissances et des compétences déjà en place (utilisation de données et de modèles existants) et identifier les lacunes à combler avec l'appui.

Ces missions de cadrage permettent de définir l'approche la plus appropriée en fonction du contexte spécifique du pays : SLT menée par le gouvernement, ou SLT infranationale, ou travail sectoriel mené par la recherche/le monde universitaire.

Ces missions de cadrage peuvent s'inscrire dans le temps long nécessitant un certain investissement de la part des équipes de l'AFD.

LA DURÉE DES APPUIS

La durée des appuis doit être en lien avec les enjeux des SLT et la construction d'un dialogue sur le temps long avec les parties prenantes impliquées. Il est dans ce cas nécessaire de sécuriser l'organisation du pilotage par l'AFD et les capacités de portage et d'appropriation du côté des bénéficiaires.

1.4. ENCOURAGER L'ASSOCIATION DES PARTIES PRENANTES À TOUS LES NIVEAUX DE GOUVERNANCE

Pour chaque appui, **l'association des parties prenantes à différents niveaux** est un élément majeur de réussite des projets. Renforcer le travail à tous les niveaux de gouvernance permet en particulier de favoriser l'appropriation des SLT à toutes les échelles

Ainsi, il pourra être nécessaire d'intégrer dans les termes de référence l'association des parties prenantes et le travail intersectoriel et de :

- ➔ Renforcer les **partenariats avec la recherche** pour structurer le travail méthodologique, favoriser l'accès à la donnée, légitimer les résultats et sécuriser les risques liés aux calendriers politiques ;
- ➔ Renforcer un cadre de **travail interministériel** en l'intégrant dès la signature des MoU si le contexte le permet ;

Impliquer aussi largement que possible **la population** (via des concertations locales et sectorielles) y compris sur les travaux de modélisation pour que les futurs construits soient bien en phase avec les besoins et aspirations des populations locales.

1.5. CAPITALISER SUR LE DIALOGUE CONSTRUIT AVEC LES BÉNÉFICIAIRES ET LES PARTENARIATS SUR UN APPUI

Au-delà même du temps dédié dans le cadre de la mise en œuvre des appuis, il est important de **maintenir le dialogue avec les bénéficiaires pour accompagner sur le temps long de la SLT** : mise à jour des informations, activités complémentaires, identification de nouvelles affaires pour l'AFD. Ce suivi sur le temps long et au-delà du calendrier de l'appui soulève des questions en termes de ressources et de capacités de l'AFD (siège, direction régionale, agence).

Ce **dialogue doit également être maintenu avec les partenaires techniques et financiers** engagés sur les projets. La phase de mise en œuvre des SLT impliquera nécessairement plus de coordination entre les bailleurs et la continuité du dialogue est clé pour sécuriser le temps d'avance pris par l'AFD dans le dialogue stratégique avec certains pays.

L'ampleur des transformations compatibles avec l'Accord de Paris exige d'orienter les investissements vers les options sobres en carbone et de les détourner des actifs à forte intensité de carbone. La SLT peut jouer un rôle essentiel pour guider ce processus, car elle apporte une vision détaillée des transformations sectorielles requises à long terme. De nombreuses banques privées sont signataires de la « **Net-Zero Banking Alliance (NZBA)** », initiative financière de l'ONU pour l'environnement (UNEP FI) dans le cadre de la « **Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ)** ». Le cadrage et les conditions des assistances techniques nécessaires sont encore à définir tout comme les stratégies de l'accompagnement à l'objectif de neutralité carbone des portefeuilles d'investissements et de crédits.

ANNEXE

Liste des personnes interviewées

La liste ci-dessous présente les 57 personnes rencontrées au cours de l'étude de capitalisation.

APPUI	ORGANISATION	POSTE	NOM	PRÉNOM
NIGERIA	AFD	Agent, ISR/ECO	LECUYER	Oskar
	IDDRI	Chef de projet	WAISMAN	Henri
	AFD	Agent, Abuja	YEGBEMEY	Evince
ETHIOPIE	AFD	Agent, SDD/CLN	COUR	Marjolaine
	AFD	Agent, Éthiopie	AMARA	Benjamin
	GGGI	Chercheuse	GRAFAKOS	Stelios
VIETNAM	AFD	Agent, ISR/ECO/GEM	GODIN	Antoine
	AFD	Agent, ISR/ECO	WOILLEZ	Marie-Noelle
	AFD	Agent, Vietnam	LE THU	Huong
ALGÉRIE	AFD	Agent, SDD/EGI	RENAULT	Cyril
	AFD	Directrice agence Alger	AUBERT	Sophie
	Enerdata	Prestataire étude	CAIL	Sylvain
	CIREDD	Prestataire étude	GHERSI	Frédéric
	AFD	Agent, Alger	ICHALLAMENE	Nadia
COLOMBIE	AFD	Agent, Mexico	MEYSSONNIER	Guillaume
	Expertise France	Chargé de projet, DD	ROHEL	Morgan
	AFD	Agent, Bogota	GIRALDO	Maria Andrea
	AFD	Agent, Bogota	BARTOLOMEO	Nils
	Expertise France	Coordinateur E2050	MENDOZA	Javier
COSTA RICA	AFD	Agent, SDD/ARB	DUPLAN	Thierry
	AFD	Agent, Mexico	ROBIN	Matthieu
INDE	AFD	Agent Delhi	SAWANT	Kedar-Subhash
	AFD	Agent EGI siège	DENIS	Benjamin
	AFD	Agent, Delhi	PORNET	Alisée
	CSTEP		NATARAJAN	Ramya
CAMBODGE	AFD	Agent, Phnom Penh	HUY	Seav Er
	AFD	Agent, Phnom Penh	POCHE	Bertrand
	IED	Directrice générale	SHANKER	Anjali
	MEF	National Economist	KY	Sokkim

CHINE	AFD	EGI	SOL	Aurélie
	AFD	Agent, Pékin	ALONCLE	Hervé
	AIE	CETP Programme Officer	SANOCKA	Magdalena
	Précédemment à l'AIE	Deputy director responsible for IEA's interactions with China	SEARL	Alan
	Précédemment à l'AIE	Previous CETP Programme Officer	ARREOLA	Cesar
TRANSVERSE	AFD	Directrice Adjointe SDD	BRENIERE	Cassilde
	AFD	Directrice, CLN	BORD-LAURANS	Mathilde
	AFD	Responsable Facilité 2050, CLN	PERRIN	Serge
	AFD	CLN	ALATORRE	Claudio
	AFD	CLN	LIMA	Tawanna
	AFD	CLN	COUR	Marjolaine
	AFD	ECO	LECUYER	Oskar
	AFD	ECO	GODIN	Antoine
	AFD	EVA	COGOLUENHES	Claire
	AFD	EVA	DE REVIERS	Bruno
	AFD	EGI	GASC	Jeremy
	AFD	Communication	FREY	Peggy
	AFD	CLN, coordonnateur Adapt'Action	BUFFET	Christophe
	AFD	IRS	BERNADAC	Carl
	MEAE	Climat	CHINCHIO	Léna
	AFD	MOB	MONNIER	Valentine
	AFD	VIL	LEFEVRE	Samuel
	AFD	Référent thématique : Climat	MARTIN	Clément
	AFD	DR Asie	DUMAS	Agathe
	AFD	DR Asie	ZHOU	Huihui
	AFD	Directeur pays Sénégal	MEZOUAGHIM	Mihoub
	AFD	Coordinatrice régionale Sahel Programme AdaptAction	TARDIVEL	Géraldine
	2050 Pathways Platform	Chargée de projets	SALMERI	Micol
	2050 Pathways Platform	Responsable des relations avec les banques de développement	JARAMILLO	Marcela
	2050 Pathways Platform	Directeur	BARON	Richard



AUTEURS : Julia Pfertzel, Caroline Cakir, Christophe Rynikiewicz, Espelia

ICONOGRAPHIE, GRAPHISME ET MISE EN PAGE :

Anne-Charlotte de Lavergne, ancharlotte.fr

RELECTEURS : Serge Perrin, Claudio Alatorre, Tawanna Lima, Estelle Mercier, Division Climat et Nature, AFD

Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes -75598 Paris cedex 12 -France

Tél. : +33 1 53 44 31 31